



Évaluation du Plan d'Actions 2016-2019 relatif aux Droits de l'enfant en Wallonie

*Rapport de l'exercice de participation directe
d'enfants à l'évaluation de ce plan au cours
de l'année 2018 réalisé par les CEMÉA*

- Mars 2019 -

« Trop se pencher sur
eux, c'est la meilleure
position pour recevoir
un coup de pied
au derrière. »

Fernand Deligny





Sommaire

Évaluation du Plan d'Actions 2016-2019 relatif aux Droits de l'enfant en Wallonie

1	Introduction	4
1.1	Les droits de l'enfant, un enjeu pour la Wallonie	6
2	Les CEMÉA	8
2.1	Un contexte historique et politique	9
2.2	Une pratique fondée sur des principes	9
2.3	Un processus participatif?	10
3	Présentation du dispositif	12
3.1	Première étape: information des enfants	13
3.2	Deuxième étape: vécu des droits et réalité quotidienne	16
3.3	Troisième étape: les recommandations	18
4	Les groupes	22
4.1	Province de liège	23
4.1.1	Groupe non scolaire	23
4.1.2	Groupes scolaires	23
4.2	Province du Brabant Wallon	24
4.2.1	Groupe non scolaire	24
4.2.2	Groupe scolaire	24
4.3	Province du Hainaut	25
4.3.1	Groupe scolaire	25
4.4	Province du Luxembourg	25
4.4.1	Groupe non scolaire	25
4.4.2	Groupe scolaire	26
4.5	Province de Namur	26
4.5.1	Groupe non scolaire	26
4.6	Constats	27
5	Analyse des résultats	28
5.1	Préambule	29
5.2	Paroles et recommandations des enfants face au PADE	30
5.2.1	Axe 1 - Accès aux droits	30
5.2.2	Axe 2 - Information, formation et éducation aux droits de l'enfant	50
5.2.3	Axe 3 - Participation et gouvernance des droits de l'enfant	59
5.3	Les droits des enfants, un devoir d'adultes	65
6	Conclusion	66
6.1	Expression, consultation, participation	67
6.2	L'Éducation active comme perspective?	67
6.3	« Politiciens, politiciennes »	69
7	Annexe: Affiches publiées	71
8	Remerciements	78

1. Introduction



Un an après avoir été sélectionnés par le Gouvernement wallon, en particulier par Madame la Ministre Alda Greoli, Vice-Présidente du Gouvernement wallon et Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Égalité des chances, de la Fonction publique et de la Simplification administrative, pour organiser un exercice de participation directe d'enfants à l'évaluation des mesures du Plan d'actions 2016-2019 relatif aux Droits de l'enfant (PADE)¹ en Wallonie, l'heure est au bilan !

Ce rapport retrace cette aventure menée tambour battant, jalonnée de belles rencontres, de partages de vécus et d'expériences de la part des enfants et des jeunes, de surprises, d'idées et d'enthousiasme, mais aussi d'obstacles, d'interrogations sur ce type de démarche. La remise en question a été présente en filigrane dans chacune des rencontres et à chaque moment, soutenue par l'équipe des CEMÉA porteuse du projet, mais également par le Comité d'accompagnement composé de Carine Jansen et Valérie Prignon de la Direction de la Cohésion Sociale (DiCS) du SPW Intérieur et Action sociale, Elise Henin, représentante du cabinet de Madame la Ministre Alda Greoli, Anne Swaluë et Anne-Marie Dieu de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJA) ainsi que de Geoffroy Carly et Laura Jacques pour les CEMÉA.

Nous présentons ici, de manière organisée et structurée la parole des enfants, des idées et des témoignages que les enfants et les jeunes ont construits et partagés. Cinq parties composent ce rapport et apportent différents éclairages à ce projet :

- **La première partie** pose le cadre et le contexte : le cahier des charges, la logique de la réponse formulée, la Wallonie, ses enjeux et ses compétences, ainsi que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (la CIDE)².
- **La deuxième balise** concrètement le projet mis en place, les différentes étapes qui ont permis au projet de démarrer et d'aller à la rencontre des enfants et des jeunes.
- **La troisième partie** présente les différents groupes qui ont participé et expose les difficultés rencontrées.
- **La quatrième**, nécessairement la plus conséquente, se concentre sur la parole des enfants et des jeunes. Leur vécu, mais aussi, leurs propositions et leurs recommandations sont mises en lien avec la CIDE, le PADE et les compétences de la Wallonie afin d'améliorer l'effectivité des droits de l'enfant en Wallonie.
- **La dernière partie** est l'occasion de poser un regard critique sur l'expérience menée et d'en retirer les enseignements au départ des observations menées tout au long du projet, mais aussi de souligner des points d'attention et des questions qui ont traversé le projet.

Enfin, une conclusion énonce les dernières interrogations et les effets observés de cette démarche, les perspectives et enjeux à venir pour soutenir et renforcer l'effectivité des droits de l'enfant au quotidien.

1/ <http://cohesionsociale.wallonie.be/publications/pade-plan-des-droits-de-lenfant-en-wallonie>

2/ <https://www.humanium.org/fr/texte-integral-convention-internationale-relative-droits-enfant-1989/>

1.1 Les droits de l'enfant, un enjeu pour la Wallonie



En ratifiant la Convention Internationale des Droits de l'Enfant en 1991, la Belgique s'est engagée à la faire respecter sur son territoire, impliquant de fait ses entités fédérale et fédérées. La Wallonie, entre autres, a donc pour mission de mettre en œuvre ses compétences au service du respect de cette convention. Une des manières utilisées est, notamment, l'élaboration d'un Plan d'actions relatif aux Droits de l'enfant. Celui de la Wallonie a été adopté le 22 décembre 2016 et s'applique jusqu'en 2019. Celui-ci a pour but de proposer des actions concrètes permettant aux Ministres concernés d'améliorer, de soutenir et de veiller à la prise en compte des droits de l'enfant au sein des compétences wallonnes.

L'une des mesures du PADE concerne le droit à la participation des enfants. Cette préoccupation est en lien direct avec la Convention internationale des droits de l'enfant. En effet, un des quatre piliers qui la fondent est **le droit à la participation**. Cette mesure proposée dans le PADE est concrétisée par la mise en œuvre d'un projet spécifique : « W3.2.1.1 – Initier un processus de consultation et de participation des enfants dans le cadre de la préparation, du suivi et de l'évaluation du plan consacré aux droits de l'enfant ». Cette intention traduit une volonté de la Wallonie de développer une culture de la participation des enfants aux décisions qui les concernent à un niveau politique. L'Observation générale n°12 du Comité des Nations Unies pour les droits de l'enfant, relative au droit de l'enfant d'être entendu, précise que *« les opinions exprimées par les enfants peuvent apporter de nouvelles perspectives et des données d'expérience, et il devrait en être tenu compte lors de la prise de décisions, de l'élaboration des politiques et de l'élaboration des lois ou des mesures ainsi que lors de leur évaluation »*.

Si la volonté est d'offrir aux enfants wallons un espace de participation à un niveau politique, la question de la possibilité pour chaque enfant de participer dans son quotidien s'impose en écho. L'accès aux droits est une condition indispensable pour penser l'article 12 de la CIDE, tant au niveau politique qu'à tous les autres niveaux de la vie des enfants. Il est dès lors difficile, alors que des conditions de vie décentes pour chaque enfant ne sont pas assurées, d'envisager une participation politique. Si dans leur quotidien, les enfants n'ont pas tous et toutes la possibilité d'agir, de participer aux décisions qui les concernent directement –et donc de s'entraîner à cette pratique–, parfois aussi petites soient-elles

(choisir son activité extrascolaire en fonction de ses envies plutôt qu'en fonction du budget, choisir la couleur du couloir, interroger les règles de son cadre de vie et la place qu'on peut y occuper...), comment attendre d'eux des capacités réelles de discuter de sujets de société plus larges en position d'égalité et de légitimité avec des adultes ? Cette question de la participation se rencontre dans tous les milieux que les enfants fréquentent : l'école, l'accueil temps-libre, l'espace public, la famille..., comme pour chaque droit d'ailleurs. Il faudrait pouvoir toucher les détails de la vie quotidienne des enfants pour leur permettre, in fine, de prendre part à des décisions politiques dans un continuum cohérent.

Les droits de l'enfant sont au départ une construction d'adultes pour permettre aux enfants de grandir et de se développer dans les meilleures conditions possibles. Mais cette Convention est d'abord un outil contraignant pour les adultes. Les orientations prises vont à contresens de l'ordre existant et des rapports de force généralement en vigueur entre adultes et enfants, voire entre enfants. Au-delà de grandes lignes générales, les droits de l'enfant devraient s'incarner dans tous les moments, les espaces et les gestes quotidiens. Pourtant, cette volonté se heurte à une certaine violence présente à différents niveaux de la vie des enfants, parfois visible, parfois plus discrète. Que ce soit de la part des politiques mises en place, de la part des institutions, de la famille ou dans l'espace public... Prêter attention à tous les détails qui vont permettre aux enfants de vivre et d'éprouver leurs droits est un exercice des plus difficiles qui interroge les cadres, les relations et les activités proposés aux enfants. Dans ce système, c'est la place de tous et toutes qui est interrogée et, plus particulièrement la question de la formation et de la sensibilisation des adultes aux droits de l'enfant bien avant de se poser la question de comment les enfants y ont accès et peuvent les exercer. Le respect des droits de l'enfant n'est pas de la responsabilité des enfants, mais bien celle des adultes. Cette démarche ne va pas de soi et demande une attention particulière.

Ne nous leurrions cependant pas ; la participation des enfants à l'évaluation du PADE et à la mise en œuvre de la CIDE, de même qu'à l'élaboration de recommandations pour l'avenir constitue un exercice complexe dans le registre d'un discours d'adulte à destination d'adultes. Cette démarche exige un travail conséquent pour permettre aux enfants de se situer dans une position de sujet. Ils, elles doivent, tout

d'abord s'approprier ce que les adultes ont élaboré pour ensuite réagir à des constructions politiques ou administratives et, enfin, adopter une posture et un langage qui ne leur sont pas familiers. Ceci ne démontre en aucun cas de l'incompétence dans le chef des enfants, bien au contraire, mais met plutôt en évidence une démarche qui reste pour une bonne part descendante dans sa logique participative malgré les efforts déployés pour rendre la parole aux enfants.

Les résultats de la consultation participative qui vont suivre illustrent donc la compréhension et la vision du monde qu'ont les enfants, leur sensibilité et leurs intérêts aux problèmes qui les entourent, leur capacité à s'exprimer... dans une configuration nécessairement limitative : la temporalité qui reste extrêmement courte, la diversité des groupes, les différentes dispositions institutionnelles plus ou moins propices au plein exercice des droits de l'enfant... Bref, les modalités proposées ne peuvent mettre les enfants que partiellement dans une position de sujet. Il n'empêche qu'une grande attention a été portée à laisser une place authentique aux enfants et à leur permettre de vivre une expérience participative à leur hauteur.

2. Les CEMÉA...



2.1 Un contexte historique et politique

« L'histoire de la naissance des CEMÉA est aussi l'histoire d'une époque, celle de 1936, époque de création et de renouvellement : des problèmes sociaux latents venaient au jour et se posaient avec acuité, les institutions étaient mises en question, la jeunesse prenait une place nouvelle, imaginer et inventer devenait possible ³ ».

Le mouvement naît en France, en 1936, dans un contexte politique de conquêtes sociales. C'est à cette époque que les travailleurs, travailleuses obtiennent la semaine de 40 heures ainsi que des congés payés qui leur permettent de partir en vacances. La création du sous-secrétariat d'État aux Loisirs place ces derniers comme un droit pour tou-te-s, et plus comme le privilège de certain-e-s. La question des vacances collectives pour enfants émerge.

C'est dans ce contexte que le premier Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active est organisé, en 1937, suite à un constat que fait Gisèle de Failly, co-fondatrice du mouvement, lorsqu'elle encadre une colonie de vacances dans le cadre d'un projet de « Maisons de campagne pour les écoliers » : la qualité du séjour dépend de la qualité des encadrants et encadrantes. Il est donc nécessaire de consacrer du temps à leur formation, l'objectif des « Maisons de campagne » étant de faire vivre les principes d'Éducation nouvelle et de se différencier des « colonies-casernes ⁴ » qui sont de plus en plus nombreuses à l'époque.

Le mouvement continue à se développer dans les années qui suivent, investissant petit à petit différents champs de l'éducation. Ainsi, ce qui a commencé par l'organisation de lieux de vacances mène petit à petit à la formulation de préoccupations sociales, politiques et philosophiques qui s'expriment de plus en plus clairement sur différents champs de l'éducation, de la culture, du social.

En Belgique, c'est 10 ans plus tard, en 1946, que les CEMÉA font leur apparition. Investis dans le champ de la formation à l'animation. Le mouvement prend également de l'ampleur en intervenant progressivement, entre autres, dans le secteur de la petite enfance, à l'école, sur le terrain de l'accueil temps libre et dans le champ de la santé mentale.

2.2 Une pratique fondée sur des principes

En 1957, un premier Congrès des CEMÉA est organisé à Caen. C'est à cette occasion que sont prononcés les principes qui guident encore aujourd'hui l'action du mouvement :

- Tout être humain peut se développer et même se transformer au cours de sa vie. Il en a le désir et les possibilités.
- Il n'y a qu'une éducation. Elle s'adresse à tou-te-s. Elle est de tous les instants.
- Notre action est menée en contact étroit et permanent avec la réalité.
- Tout être humain, sans distinction d'âge, d'origines, de convictions, de culture, de situation sociale, a droit à notre respect et à nos égards.
- Le milieu de vie joue un rôle capital dans le développement de l'individu.
- L'éducation doit se fonder sur l'activité, essentielle dans la formation personnelle et dans l'acquisition de la culture.
- L'expérience personnelle est un facteur indispensable du développement de la personnalité.

« Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active » ... « Méthodes » ... « Éducation Active » ... Dans cette formulation, l'adjectif « Active » se rapporte bien à l'Éducation et non aux méthodes. Ce choix témoigne d'une certaine conception de l'éducation qui se distingue de celle de l'enfant à la tête vide qu'il faut remplir et au corps mou qui nécessite fortification. Au contraire, les CEMÉA affirment que les personnes sont des êtres globaux aux potentialités multiples et que le rôle de l'éducateur, l'éducatrice (au sens le plus large) est de soutenir celles-ci dans leur développement. Comment ? En créant des occasions et des conditions qui le permettent. Considérant cela, le travail éducatif ne peut se faire qu'en impliquant la personne dans ce qu'elle a de plus interne et dans ce qu'elle est au plus profond. Parler de « méthodes actives » court le risque de réduire le processus à de l'agitation. L'ambition de l'Éducation active est bien plus globale : permettre aux personnes de penser, d'agir et d'évoluer au travers de méthodes qui leur confèrent du pouvoir d'agir –seul et collectivement– pour grandir et se transformer.

3/ Gisèle de Failly, Texte extrait de *Les Ceméa, qu'est-ce que c'est ?*, Denis Bordat, éd. François Maspero, 1976.

4/ Colonies de vacances calquées sur le modèle des casernes militaires.

2.3 Un processus participatif ?



Pour garantir cette ambition de l'Éducation active, la participation doit être envisagée comme «un processus par lequel l'individu s'approprie une place au sein d'un groupe dans le but commun de produire un/des changement(s). Le processus produit un changement en termes de savoir (échange de connaissances dans le collectif), de savoir-faire (de nouvelles compétences sont acquises dans le groupe et mises en pratique) et de savoir-être (le travail collectif produit un changement dans la façon d'être en relation), changements produits par le travail du collectif^{5/4}».

C'est bien le travail du collectif qui va rendre aux individus qui le composent le « pouvoir d'agir » ces changements qui ne peuvent être prédéterminés puisqu'ils naissent d'une volonté commune d'avancer du collectif. D'une action à l'autre, ces changements varient en fonction de plusieurs paramètres : le type d'action (formation ou séjour), le groupe (inconnus qui se rencontrent ou personnes qui se retrouvent), le temps de vie du groupe (plusieurs jours ou quelques heures, en résidentiel ou pas) et le lieu.

Le cadre limité dans lequel ce projet d'évaluation du Plan d'Action relatif aux Droits de l'Enfant s'effectue ne permet pas de garantir pleinement cette ambition. Le processus participatif, dans ce cas, s'apparente plutôt à une consultation active, processus suffisant pour permettre un regard des responsables politiques sur l'analyse et les constats qui suivront, tout en impactant les prochaines politiques au travers des recommandations. L'attention portée aux enfants et aux jeunes ainsi que la confiance en chacun-e et dans le collectif, intrinsèquement liées aux valeurs et principes de l'Éducation active, permettent de ne pas tomber dans une forme de manipulation des individus où l'art de « faire dire ce que l'on veut entendre » est maître.

5/ Si la participation m'était contée... Petites histoires et réflexions issues d'une pratique collective, publication éditée par les CEMÉA-EP, 2009.

Vis tes droits en Wallonie

Les droits de l'enfant



Par Alexandra, Alexandre, Ali, Asya, Ayaz,
Chaymae, Clara, Darayle, Hafsa, Helin, Jamal,
Madhi, Maissa, Nora, Samet, Sasha, Yusuf

Enfants de 5^e primaire de l'école
communale du Thier à Liège



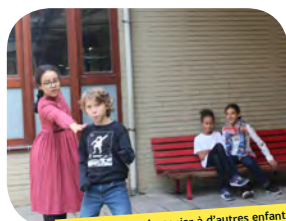
J'ai le droit de m'exprimer librement.
Tous les enfants peuvent communiquer ensemble.

J'ai droit à une famille.
J'ai le droit d'avoir des amis et de me balader avec eux.



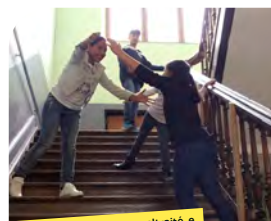
J'ai droit aux loisirs.
J'ai le droit de jouer.

J'ai droit à une alimentation saine.
J'ai le droit de bien manger et de manger
ce que je veux.



J'ai le droit de m'associer à d'autres enfants.
On a le droit d'être traité de la même manière.

J'ai le droit d'aller à l'école.
Les enfants ont le droit d'aller à l'école.



J'ai le droit de ne pas être maltraité-e.
J'ai le droit de ne pas être maltraité.

J'ai droit à la justice.
Les filles et les garçons sont égaux.



J'ai le droit de recevoir des informations adaptées et utiles.
J'ai le droit de m'amuser et d'apprendre.

J'ai le droit d'exercer ma religion.
On a le droit de choisir sa religion.



J'ai le droit de ne pas être exploité-e au travail.
Tous les enfants ont le droit de ne pas travailler.



J'ai droit à une bonne santé.
Tous les enfants ont le droit d'être soigné.

J'ai le droit de ne pas être abusé-e sexuellement.
Je ne peux pas toucher mon corps sans ma permission.



Droit au logement.
Tous les enfants ont le droit d'avoir une maison.

www.vis-tes-droits.be



3. Présentation du dispositif



Selon le cahier des charges, le dispositif à mettre en œuvre doit prendre en compte 3 étapes. Les deux premières se centrent sur l'évaluation du PADE 2016-2019 : la première vise à informer les jeunes et les enfants des droits repris dans la CIDE et la deuxième porte sur l'expression du vécu de leurs droits. Enfin, la dernière étape permet aux enfants et aux jeunes de formuler des recommandations pour le prochain Plan d'actions. Nous avons donc, en équipe, pensé et construit un dispositif qui a permis d'articuler ces 3 étapes tout en tenant compte des réalités et des temporalités des différents groupes d'enfants rencontrés.

Nous avons par ailleurs choisi, en adéquation avec les principes d'Éducation active, de privilégier l'appropriation par les enfants et les jeunes de leurs droits ainsi que leur expression sur ceux-ci. Par conséquent, bien que nous ayons pris le temps d'expliquer aux enfants et aux jeunes ce qu'était le PADE durant nos rencontres, nous l'avons délibérément laissé en second plan afin de donner la place à ce qui les mobilise réellement, c'est-à-dire leur quotidien, leurs besoins, leurs envies, leurs vécus, leurs relations... Pour laisser une place authentique aux enfants, nous devons être capables de nous décentrer des préoccupations d'adultes. C'est bien ce postulat qui nous a guidés durant l'élaboration du dispositif et lors de toutes ces rencontres.



3.1 Première étape: information des enfants

L'animation proposée aux enfants et aux jeunes consiste à questionner la connaissance et la compréhension de leurs droits. Pour cela, nous avons utilisé des images et des phrases représentant et formulant ces droits.

Nous avons choisi de faire vivre à chaque groupe la même première animation en adaptant toutefois les images proposées en fonction de l'âge des participant-e-s. Ainsi, pour les enfants, nous nous sommes servis des pictogrammes des différents droits et interdits de l'affiche réalisée par l'OEJAJ⁶. Pour les adolescent-e-s, nous avons choisi des images plus adaptées à leur réalité et à leur âge.

L'animation se compose de trois moments d'activité en groupes de 4 à 6 enfants ou jeunes :

1. Chaque groupe reçoit une série d'images et de phrases formulant un droit. Au départ des images, nous leur demandons de réagir, de discuter et de se mettre d'accord pour tenter d'identifier et d'énoncer le droit qu'ils-elles pensent être représenté par chacune des images. En parallèle, ces en-

fants ou jeunes prennent connaissance d'une série de droits rédigés qu'ils-elles illustrent en se mettant en scène et se photographiant. Ces photos sont imprimées à la fin de ce premier temps d'activité.

2. Les photos réalisées par les enfants ou jeunes ainsi que les droits formulés sont exposés à l'ensemble du groupe. En discutant, en appariant les photos et les textes, en confrontant les avis et en se mettant d'accord, les enfants ou jeunes recomposent leur affiche des droits de l'enfant, composée de leurs photos et droits formulés. Afin que l'ensemble du groupe puisse assister à la création de l'affiche au fur et à mesure des couples recomposés, les enfants et les animateurs, animatrices sont installé-e-s en cercle. Il en va de même pour tous les autres moments d'échange et de présentation.

3. Le dernier temps de cette activité est un temps d'échange autour du vécu des enfants ou des jeunes lors de l'activité, mais aussi un temps de réactions suscitées par les droits évoqués ou pas lors de cette séance.





Vis tes droits en Wallonie

Les droits de l'enfant



Par Blessing, Berkan, Sarah, Gabriella,
Anthony, Ibrahim, Alexandra

Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} secondaire option
« Auxiliaire administratif et d'accueil »
de l'IPES spécialisé de Micheroux



J'ai le droit de m'exprimer librement.
J'ai le droit de m'exprimer.

J'ai droit à une famille.
J'ai le droit d'avoir une famille.



J'ai droit aux loisirs.
J'ai le droit de passer du temps pour moi.

J'ai droit à une alimentation saine.
J'ai le droit de manger équilibré.



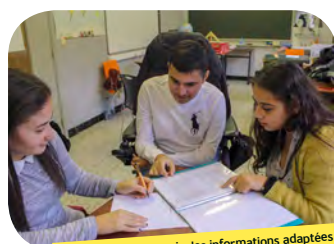
J'ai le droit de m'associer à d'autres enfants.
J'ai le droit de m'intégrer (avoir des amis).

J'ai le droit d'aller à l'école.
J'ai le droit de m'instruire.



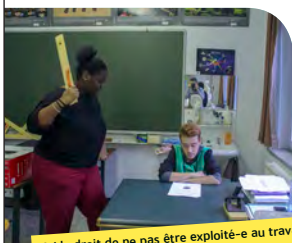
J'ai le droit de ne pas être maltraité-e.
J'ai le droit au bien-être.

J'ai droit à la justice.
J'ai le droit de ne pas être jugé comme un adulte.



J'ai le droit de recevoir des informations adaptées et utiles.
J'ai le droit de me documenter.

J'ai le droit d'exercer ma religion.
J'ai le droit de choisir ma religion.



J'ai le droit de ne pas être exploité-e au travail.
J'ai le droit de ne pas travailler.



J'ai droit à une bonne santé.
J'ai le droit d'avoir des soins médicaux.

J'ai le droit de ne pas être abusé-e sexuellement.
J'ai le droit de refuser les violences.



Droit au logement.
J'ai le droit d'avoir un logement.

www.vis-tes-droits.be



3.2 Deuxième étape: vécu des droits et réalité quotidienne

Lors de cette rencontre, l'animation proposée est l'occasion pour les enfants et les jeunes, en duo ou en trio, de réfléchir à leur vécu au quotidien d'un ou deux droits plus en particulier. L'activité se déroule en quatre temps :

1. Chaque duo ou trio reçoit un ou deux droit(s). Ceux-ci sont choisis en fonction de ce qui a été amené ou questionné sur les différents droits lors de l'échange de la première rencontre et des compétences de la Wallonie. Il est demandé aux participant-e-s, dans ce premier temps, de réfléchir à leur vécu du ou des droit(s) en question, chez eux-elles, à l'école et dans les différents lieux et espaces qu'ils-elles fréquentent.

2. Après un temps de discussion, les enfants représentent sur une affiche circulaire de papier noir, à l'aide de pastels, sans utiliser de lettres ou symboles, le fruit de leurs échanges. Pour les adolescent-e-s, la proposition est de récolter des images dans des magazines afin de réaliser un collage.

3. Chaque participant-e a pu ensuite choisir un élément de l'œuvre collective qui lui plaît plus particulièrement pour le reproduire en plus petit individuellement.

4. Enfin, les œuvres collectives sont présentées à l'ensemble du groupe (ou en 2 sous-groupes en fonction du nombre d'enfants) et un temps de réactions et d'échanges est pris pour chaque présentation. Dans certains groupes, faute de temps, l'activité s'est terminée par une présentation des œuvres collectives sans qu'un temps d'échange ne puisse être pris. Pour clôturer l'activité, les petits ronds individuels sont collés sur un grand rond blanc qui est ensuite signé par les enfants et les jeunes.



Naëlle et Louane, 8 ans, Liège

**« On aimerait qu'il y ait
des soins partout,
cela gratuitement
ou pas très cher. »**



Abdel, 11 ans, Dalil, 12 ans, Sofia, 11 ans, Liège

« Avoir des instituteurs gentils qui soient polis et souriants, s'il vous plaît. »



3.3 Troisième étape: les recommandations

L'animation proposée dans les groupes pour cette troisième étape a comme objectif principal de recueillir les recommandations que les enfants et les jeunes souhaitent formuler pour le prochain PADE.

Chaque groupe d'enfants ou de jeunes rencontré a ses spécificités. Étant donné que nous avons déjà vécu des activités et des moments privilégiés où les enfants et jeunes ont exprimé leurs ressentis au sujet de leurs droits, de leur quotidien, de leur réalité, de leurs difficultés..., il nous semble extrêmement important d'en tenir compte et de leur proposer un sujet et un espace de réflexion- formulation les plus adaptés possibles. Nous avons donc préparé une animation par groupe en lien avec ce que nous connaissons de chacun d'eux.

Lors de ces rencontres, un canevas général est appliqué : un temps de retour sur les rencontres précédentes et un temps en duo ou en trio pour élaborer des recommandations. Par contre, nous avons modifié les pistes de réflexion et le moment d'élaboration pour convenir au mieux à l'âge, au nombre, à l'avancée de la réflexion, à la capacité d'abstraction, au rapport à l'écriture et à la lecture, à la durée de concentration... des participant-e-s. Ainsi, pour lancer la discussion, nous reformulons les préoccupations que nous avons relevées lors des deux premières rencontres. De même, pour l'élaboration, nous varions les supports : nous utilisons parfois le dessin aux pastels, parfois le collage, parfois la rédaction de phrases ou le support vidéo... Dans les groupes où l'âge et le temps l'ont permis, ces recommandations ont été discutées en groupe et ont été le fruit d'un échange.

Anaïs, 16 ans, BW

« On trouve qu'il faudrait
faire plus de conférences avec
les élèves, pour parler justement
des droits des enfants.
Parce que jusqu'à présent,
je n'en avais jamais entendu
vraiment parler. »





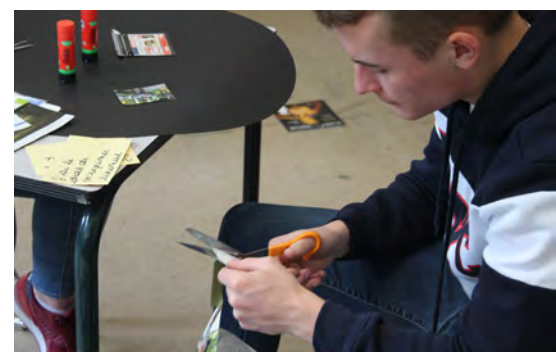
Axel, 11 ans, Hainaut

« Pour que tous les enfants
puissent s'exprimer
librement, il faudrait que
tous les enfants aillent
chez le roi pour s'exprimer. »



Jessica, 16 ans, Liège

« C'est l'attitude. Et à part les personnes qui travaillent avec les personnes en situation de handicap, les autres ne savent pas. Je peux comprendre tout à fait... Mais je trouve ça dommage. C'est un peu de l'injustice. »





Thomas, 17 ans, Luxembourg

« Non, on doit toujours demander à nos parents pour aller quelque part. Pour aller au cinéma pendant les vacances, on est obligé de demander à nos parents de prendre la voiture et d'aller là-bas. Et si on veut aller à une soirée, on est tout le temps obligé de faire ça. »

4. Les groupes



Partant des exigences exprimées au travers du cahier des charges du projet, la mise en place d'une procédure de sélection afin de répondre au mieux à une hétérogénéité du public cible a constitué une base structurante de notre travail. La demande initiale a été de rencontrer 10 groupes. Nous avons ainsi rencontré des groupes issus de chacune des provinces wallonnes, ce afin de respecter le critère de couverture territoriale. La diversité a aussi été obtenue par la nature des groupes: groupes scolaires et groupes non scolaires. L'âge des enfants a également été pris en compte, un enfant de 5 ans n'ayant pas, à l'évidence, des possibilités similaires de compréhension et d'élaboration qu'un jeune de 17 ans.

En préambule à un descriptif exhaustif des groupes rencontrés, nous tenons à souligner l'impact qu'ont pu avoir les différentes réalités institutionnelles (écoles, formes d'enseignement, associations...) sur la temporalité des rencontres organisées, voire sur la possibilité même de les envisager. Nous expliciterons quelque peu cet obstacle plus loin.

Les différents groupes sont présentés par province. Au total, ce sont environ 120 enfants issus de 9 groupes qui ont été rencontrés à 3 reprises, du mois d'avril au mois de novembre 2018.



4.1 Province de Liège

4.1.1 - GROUPE NON SCOLAIRE -

Maison de quartier La Marguerite à Liège

Cette ASBL située dans le haut de la ville, plus précisément dans le quartier Sainte-Marguerite, a pour objectif de construire, avec d'autres, une société où chacun-e a sa place selon des valeurs de justice, de solidarité et d'égalité. Pour y arriver, différents moyens sont mis en place. Elle accueille chaque jour une quarantaine d'enfants et une vingtaine d'adolescent-e-s pour de l'aide scolaire ainsi que des animations le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires. Par ailleurs, une cinquantaine d'adultes la fréquentent également pour y suivre des cours de français, participer à des ateliers d'orientation citoyenne et recevoir une aide en insertion socioprofessionnelle et/ou sociale.

- **Les enfants:** 18
- **Les animateurs et animatrices:** 6
- **Les rencontres:** 4, 5 et 6 avril 2018



4.1.2 - GROUPE SCOLAIRE -

École fondamentale communale du Thier à Liège

Située sur les hauteurs de la ville, cet établissement accueille des élèves de la 1^{re} maternelle à la 6^e primaire. C'est la classe de 5^e primaire qui s'est lancée, enthousiaste, dans ce projet. Par ailleurs, cette année scolaire, l'école vit une grande transformation puisqu'elle change radicalement de projet pédagogique. En effet, la toute nouvelle équipe (enseignants, enseignantes et direction) se lance dans la pédagogie active et, tout particulièrement, celle de Célestin Freinet.

- **Les enfants:** 17
- **L'enseignante:** 1
- **Les rencontres:** 24 septembre, 3 et 8 octobre 2018



Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Spécialisé (IPESS) de Micheroux

Située sur la Commune de Soumagne, au cœur du verdoyant Pays de Herve, cette école secondaire spécialisée propose 4 sections ou formes d'enseignement qui répondent aux besoins éducatifs et de formation d'enfants et d'adolescent-e-s présentant des déficiences physiques dites de type 4. C'est une classe de 5^e et 6^e Auxiliaire administratif-ve et d'accueil du parcours de la forme 4 (formation technique et professionnelle) qui s'est lancée avec motivation dans ce projet. La forme 4 prépare à l'entrée dans la vie active tout en permettant la poursuite des études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur. L'encadrement, au-delà d'être adapté en



fonction des besoins spécifiques de chaque élève, tient compte du projet personnel de chacun-e. Se questionner ensemble sur les droits de l'enfant, entre pertinence de la réflexion et réelles préoccupations de ces jeunes.

- **Les jeunes:** 7
- **Les enseignant-e-s:** 3
- **Les rencontres:** 12 et 16 novembre 2018

4.2 Province du Brabant Wallon

4.2.1 - GROUPE NON SCOLAIRE -

Accueil extrascolaire de l'école communale de Baisy-Thy

Située sur la commune de Genappe, cette école propose, en collaboration avec L'ISBW (Intercommunale Sociale du Brabant Wallon), un accueil extrascolaire durant la semaine. Ce sont les enfants qui fréquentent le temps libre le mercredi après-midi que nous avons rencontré-e-s. Pendant que d'autres construisaient des cabanes dans la cour ou préparaient le goûter, une dizaine d'enfants âgés entre 6 et 11 ans se sont joint-e-s à nous pour réfléchir à leurs droits.

- **Les enfants:** 9
- **L'animateur:** 1
- **Le coordinateur:** 1
- **Les rencontres:** 10, 14 et 17 octobre 2018



4.2.2 - GROUPE SCOLAIRE -

Institut Vallée Bailly

Il s'agit d'une école fondamentale et secondaire située à Braine-l'Alleud. Elle propose différentes orientations pour le secondaire: transition générale, transition technique, qualification technique, qualification professionnelle. C'est une classe de 5^e Techniques sociales (filière technique de qualification) qui a participé au projet dans le cadre du cours «Enquêtes, visites et séminaires». Ce dernier se décline en deux heures hebdomadaires pour créer des liens avec le monde extérieur: associations, institutions, services... C'est aussi l'occasion de se familiariser avec les réalités quotidiennes et les problématiques de société. Connaître ses droits et participer à des décisions politiques a donc constitué une opportunité pour ces futur-e-s acteurs et actrices du secteur social d'agir sur le monde qui les entoure et de réfléchir à ses pratiques à venir.

- **Les jeunes:** 8
- **L'enseignant:** 1
- **Les rencontres:** 12, 25 avril et 2 mai 2018



4.3 Province du Hainaut

4.3.1 - GROUPE SCOLAIRE -

École fondamentale communale du Fond Jacques

Cet établissement est situé à Couillet, une des entités de la ville de Charleroi. Il est divisé en trois implantations et accueille des élèves de la 1^{re} maternelle à la 6^e primaire. C'est la classe de 5^e primaire de l'implantation de la rue Fond Jacques qui s'est aventurée dans le projet.

- **Les enfants:** 16
- **L'enseignante:** 1
- **Les rencontres:** 24, 31 mai et 7 juin 2018



4.4 Province du Luxembourg

4.4.1 - GROUPE NON SCOLAIRE -

Conseil des Jeunes de Bastogne (CJB)

Ce dispositif consultatif mis en place par le service Jeunesse de la Commune avec l'appui du Collège et du Conseil Communal permet à des jeunes âgés de 12 à 16 ans d'être des citoyennes actrices et citoyens acteurs de la vie de leur Ville. Au départ d'une procédure de candidature, ils et elles sont mandaté-e-s pour une durée de minimum 1 an et de maximum 2 ans. Ce sont donc des représentants et des représentantes à l'écoute des jeunes de Bastogne. Concrètement, ces jeunes conseillers et conseillères s'engagent à participer à plusieurs réunions par an afin d'élaborer et développer des projets, actions et manifestations en étant épaulé-e-s par l'un ou l'autre membre adulte présent lors de ces rencontres. Ils et elles peuvent donc faire entendre leurs points de vue, leurs idées autour de différentes questions qui les concernent et exercer ainsi leur droit d'exprimer librement leur opinion, droit lié à l'article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). En somme, cela constitue une véritable expérience de citoyenneté et une découverte de la démocratie représentative. Ainsi, malgré des agendas déjà fort chargés, c'est avec intérêt que ces jeunes ont participé au projet.

- **Jeunes conseiller-ère-s mandaté-e-s:** 7
- **Coordination Jeunesse:** 2
- **Conseillère communale:** 1
- **Les rencontres:** 16 mai, 12 et 22 septembre 2018



4.4.2 - GROUPE SCOLAIRE -

École fondamentale communale de Salmchâteau

Du nom d'un des villages de l'entité de Vielsalm, cette petite école localisée dans un cadre verdoyant se compose d'une classe maternelle et de deux classes primaires. En adéquation avec l'un des axes prioritaires du projet d'établissement, à savoir celui de permettre aux enfants de devenir des citoyens et citoyennes responsables, une vingtaine d'enfants âgé-e-s de 6 à 9 ans ont participé au projet dans le cadre du cours de philosophie et de citoyenneté.

- **Les enfants:** 21
- **L'institutrice:** 1
- **Les rencontres:** 17 septembre, 3, 17 octobre et 7 novembre 2018.



4.5 Province de Namur

4.5.1 - GROUPE NON SCOLAIRE -

École de devoirs⁷ de Laneffe

Les enfants constituant ce groupe font tous et toutes partie du Plan HP de cette entité de la commune de Walcourt. Il est question d'un plan d'Habitat Permanent soutenu et coordonné par le Service Public de Wallonie. En effet, certaines personnes et familles ne vivent pas dans des maisons ou des appartements à l'instar de la grande majorité de la population. Elles et ils habitent dans un camping ou un parc résidentiel. Par conséquent, les conditions de vie et les équipements sont généralement rudimentaires: accès à l'eau potable limité, raccordement complexe à l'électricité, qualité du logement insuffisante... Les communes qui ont rejoint ce Plan ont pour mission d'améliorer la qualité de vie de ces personnes. Il existe plusieurs manières d'aider ces familles: les accompagner dans la recherche et la location d'une maison; leur fournir des accès aux besoins de base (eau, électricité...); leur proposer un lieu où se poser et s'installer avec leur matériel... Ainsi la Commune de Walcourt œuvre-t-elle au soutien et à l'amélioration de la qualité de vie des familles vivant dans cette situation sur le terrain de leur commune.

- **Les enfants:** 15
- **Les adultes:** 3
- **Les rencontres:** 26 juillet, 14 août et 5 septembre 2018



4.6 Constats

En marge de la présentation des différents groupes, nous pointons une difficulté rencontrée au niveau de la recherche même de groupes d'enfants ou de jeunes, stables dans leur composition, pour une démarche nécessitant des rencontres d'environ deux heures à trois reprises.

La plupart des accords de principe ont pu être obtenus au départ de contacts entrepris dans le cadre de relations interprofessionnelles mais aussi personnelles. Très vite, nous nous sommes rendu compte que c'est en passant par nos relations que nous avons pu augmenter la probabilité d'une réponse favorable à nos sollicitations ainsi qu'une planification des différentes rencontres avec les enfants et les jeunes. Lorsque nous avons pris des contacts sur base de recherches, de listes qui nous avaient été fournies, nous avons été confrontés à des refus justifiés, à des indisponibilités ou à des absences de réponse.

En ce qui concerne l'École, nous pointons différents éléments intéressants à relever. Tout d'abord, soulignons que c'est bien avec cette institution que nous avons pu le plus facilement organiser les rencontres. En effet, dès la réception des premières informations concernant le projet, les enseignantes et enseignants concerné-e-s par la thématique et désireux, désireuses de soit l'aborder dans leur classe, soit continuer un travail déjà entamé, nous ont très vite relancés. Ils-elles se sont donc organisé-e-s pour que les rencontres soient réalisables. Cela implique pour eux-elles de « sacrifier » d'autres temps pour d'autres matières. Cela traduit vraisemblablement le degré relatif d'implémentation de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant en tant qu'objet d'enseignement et référence pour l'organisation de la vie des institutions scolaires. Pourtant, le décret Missions⁸ de l'enseignement de 1997 donne déjà explicitement à l'école, dans une de ses quatre missions prioritaires, *celle de préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures*. Les récentes évolutions relatives aux cours de philosophie et citoyenneté font par ailleurs explicitement référence à la CIDE.

Quel que soit le niveau ou le réseau, il aura aussi fallu prendre le temps de se coordonner avec les collègues et direction et d'ajuster les horaires puisque le découpage en heures de 50 minutes demeure une réalité tant en primaire qu'en secondaire. Ensuite, la composition stable des groupes a aussi permis de mettre en place notre dispositif à quelques exceptions près.

Pour les structures extrascolaires (les maisons de quartier, les mouvements de jeunesse, l'accueil extrascolaire, les activités sportives ou artistiques...), contrairement à l'école, la composition des groupes est assez fluctuante. En effet, le public y va sur une base volontaire contrairement à l'école et l'obligation scolaire qui y est liée. De plus, les activités que nous proposons entraînent en concurrence avec celles organisées par les structures. Difficile du coup de renoncer au programme établi pour le remplacer par nos suggestions. Souvent d'ailleurs, nous avons été confronté-e-s à des maisons de quartier dont le planning était bouclé pour l'année, voire pour la suivante, complètement sur-sollicitées de projets de tous types !

Par conséquent, il nous a semblé que mettre l'accent sur la *participation* des enfants et des jeunes, telle qu'elle est d'ailleurs explicitée en introduction du présent rapport, était difficilement compatible aux réalités propres à chaque structure. Des concessions et des renoncements ont d'ailleurs été opérés. Plus inquiétant, l'information et l'effectivité des droits des enfants et des jeunes ne paraissent pas être une préoccupation dans ces différents espaces pourtant centraux dans la vie de ces derniers et dernières.



8/ Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, 24/07/1997.

5. Analyse des résultats



5.1 Préambule

La partie qui suit est consacrée à l'analyse du matériau récolté tout au long de nos rencontres avec les 120 enfants qui ont participé au projet. Ce travail d'analyse a commencé par la retranscription des divers moments de présentation et d'échange des différents groupes en distinguant deux stades : le vécu des droits dans le quotidien des enfants et les recommandations pour les décideurs et décideuses. Nous avons choisi de mener ce long travail de transcription dans le souci d'être le plus fidèle possible à la parole des enfants.

Bien que fidèles aux propos des enfants, nous attirons néanmoins l'attention du lecteur – de la lectrice sur la nécessité de distinguer dans les propos ceux qui prennent leur source dans le vécu des enfants (ceux-ci étant en position d'experts par leur réalité éprouvée) des paroles qui portent un regard sur des situations vécues par d'autres enfants, mais bien extérieures à celui ou celle qui tient les propos. À titre d'exemple, les enfants qui vivent effectivement dans des conditions précaires n'apportent pas le même point de vue (et cela est bien normal) que ceux qui parlent « sur » les enfants pauvres, tout en leur reconnaissant cette importante préoccupation.

De cette masse d'informations brutes, nous avons extrait les paroles d'enfants qui étaient directement en lien avec leurs droits et leurs vécus. Nous les avons ensuite classées dans différentes catégories et sous-catégories. Au départ des informations obtenues après le premier tri et la première classification, les phrases et extraits d'échanges ont été associés aux trois axes du PADE et, plus spécifiquement, aux thématiques identifiées dans les axes.

En ce qui concerne la présentation des résultats, il nous a semblé intéressant de garder la structure du PADE tout en y intégrant les paroles d'enfants ainsi que les recommandations et les constats. C'est pourquoi, la colonne de gauche reprend les extraits des retranscriptions en lien avec chacune des actions (colonne de droite) correspondant chaque fois à un objectif opérationnel, un objectif stratégique et un axe du PADE.

En dessous de chaque colonne, se trouvent deux apports. Le premier présente les recommandations formulées sur base des paroles d'enfants. Dans ce cas, nous avons effectué un travail de réécriture afin de proposer, au départ des paroles exactes des enfants, des recommandations de mesures pour le PADE suivant. Il s'agit d'un condensé plus accessible de ce que les enfants nous ont dit. Ce sont donc bien les recommandations des enfants. Le deuxième, appelé « mises en perspective », est une somme de réflexions que l'équipe du projet propose, basées sur plusieurs choses :

- des observations que nous avons pu mener durant les rencontres,
- l'absence de matériau récolté durant les rencontres et donc le fait que les enfants aient peu, voire jamais parlé de certains droits,
- des liens que nous faisons entre les mesures existant dans le PADE actuel et ce que les enfants nous ont dit.

Si les mises en perspectives suivent les recommandations des enfants, c'est parce qu'il nous a semblé important de pouvoir expliciter et contextualiser certaines recommandations et aussi de porter un regard sur les actions du PADE actuel. Ce regard, en plus de la lecture des paroles d'enfants^{9/} face aux mesures, permet l'évaluation du PADE.

Certaines recommandations ne relèvent pas des compétences de la Wallonie. Nous les rapportons dans un souci de fidélité à la pensée élaborée par les enfants. Bien que les compétences soient réparties à différents niveaux de pouvoir et que certaines compétences en lien avec les Droits de l'enfant ne relèvent pas des Régions, les enfants, eux ne peuvent être divisé-e-s de la sorte. Ce sont des êtres globaux qui doivent être envisagés comme tels si les adultes veulent garantir qu'ils-elles puissent vivre leurs droits au quotidien. Cette responsabilité incombe à tous les niveaux de pouvoir et exige donc une cohérence politique partagée et assumée.

9/ Tout au long de la rédaction, le mot « enfant » désigne les enfants de 0 à 18 ans.

Avertissements : bien qu'ayant pour objectif la fidélité du propos des enfants, les paroles présentées ici au départ d'enregistrements ont fait l'objet d'une transcription pour être aisément compréhensibles sous une forme écrite. Par ailleurs, afin de préserver l'anonymat des enfants, des noms d'emprunt leur ont été attribués.

Remarque : les mesures du PADE identifiées en **bleu** sont celles qui font écho ou rejoignent ce que les enfants ont dit dans la première colonne.

5.2.1 - AXE 1 : ACCÈS AUX DROITS

1.1 Lutter contre la pauvreté infantile

1.1.1 Promouvoir l'accès à des milieux d'accueil de qualité pour tous les enfants

Paroles des enfants

En ce qui concerne l'école :

- **Jérôme, 17 ans, BW :** Pour que ce soit plus accessible... surtout pour les pauvres parce que les riches ils ont moins de problèmes. Y'a des pauvres qui n'ont pas les moyens de payer de bonnes écoles à leurs enfants ou ... des activités qu'ils ont envie. Du coup, diminuer les frais un maximum ou offrir des bourses. Pour qu'il y ait moins de différenciation entre les personnes plus aisées et les personnes plus pauvres.

- **Yanna, 16 ans, BW :** En fait, on donne le statut que c'est gratuit, mais après, ce qui se passe dans l'école, c'est complètement différent. C'est normal que du coup il y ait des familles qui ont des difficultés pour leurs enfants. Elles se disent « c'est gratuit, pas de soucis... ». Cette année, j'ai eu le truc avec mes parents. Genre, ils ont dit : « Ok, c'est raisonnable le prix » et puis il y a du matériel à prendre et au final, tu te retrouves avec une somme d'argent assez importante. Du coup, tu te dis : « Gratuite, je ne crois pas ! ». Heureusement qu'il y a l'argent qui est derrière. Mais pour d'autres familles qui se disent « On va le mettre là parce que c'est soi-disant gratuit » et qu'après, tu te rends compte qu'il y a un manuel qui te coûte 50 €...

- **Saël, 12 ans, Liège :** Moi, moi, moi ! Avoir plusieurs écoles gratuites en Belgique pour les pauvres.

- **Kedamath, 12 ans, Liège :** Des écoles gratuites qui ne demandent pas tout le temps de l'argent pendant l'année.

En ce qui concerne l'accueil temps libre :

- **Léa, 8 ans, Liège :** Des fois, à l'école, on reste trop longtemps à la garderie... Il y a un moment où il faut payer.

Actions du PADE

W.1.1.1.1 - Sensibiliser les familles, notamment précarisées, à l'intérêt pour leurs enfants de fréquenter un milieu d'accueil, en collaboration avec l'ONE.

W.1.1.1.2 - Créer de nouvelles places dans les milieux d'accueil collectifs subventionnés.

W.1.1.1.3 - Soutenir la conciliation vie privée/ vie professionnelle en aidant les parents qui s'inscrivent dans une démarche de formation professionnelle, dans la recherche d'une solution d'accueil pour leurs enfants (soutien financier pour les stagiaires en formation, ...).

W.1.1.1.4 - Pérenniser les aides à la promotion de l'emploi dans les appels à projets inhérents au Plan Marshall et dans les initiatives spécifiques (animation de jeunes, lutte contre les violences familiales, accueil extra-scolaire, garde d'enfants malades ou hospitalisés, accueil flexible - accueil d'urgence, ONE, transition 16-25 ans, éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, lutte contre les mutilations génitales et sexuelles féminines, portail d'accueil de l'enfance, amplification de la mesure via le Plan Cigogne III...).

RECOMMANDATIONS DES ENFANTS

Rendre l'école réellement gratuite et accessible à tous et toutes sans distinction de milieux socio-économiques, en ce compris au niveau du matériel et des activités. • Rendre l'accueil extrascolaire gratuit. • Élaborer des dispositifs d'aide et de soutien ciblés, éventuellement progressifs, qui empêchent de distinguer les enfants entre eux-elles.

MISES EN PERSPECTIVE

De toute évidence, les milieux d'accueil qui préoccupent les enfants sont ceux qu'ils-elles fréquentent, c'est-à-dire l'école et l'accueil extrascolaire. Même si l'accueil de la petite enfance est une priorité du PADE, il n'est pas pointé par les enfants rencontrés. Par contre, l'avènement d'une école réellement gratuite et un meilleur soutien financier aux structures de l'accueil temps libre constituent des enjeux prioritaires pour une accessibilité garantie pour toutes les familles.

1.1.2 Assurer un niveau de vie suffisant et des conditions de vie décente aux familles et enfants

Paroles des enfants

En ce qui concerne l'égalité des chances :

- **Robin, 17 ans, Luxembourg :** Faut juste être né dans la bonne famille ! C'est vrai quoi !
- **Martial, 16 ans, Luxembourg :** Faut juste réduire les inégalités.

En ce qui concerne la santé :

- **Thomas, 17 ans, Luxembourg :** Savoir payer de l'argent pour avoir une bonne assurance.
- **Charline, 16 ans, Luxembourg :** Que même les médicaments donnés sans ordonnance soient remboursés, ou du moins une partie, parce que ça coûte quand même cher.
- **Maud, 17 ans, BW :** Au niveau de l'accès aux soins médicaux, on pourrait faire plus de visites médicales parce que c'est quand même gratuit et c'est au sein de l'école. Et ça pourrait permettre un meilleur suivi des enfants.
- **Yasmine, 10 ans, Hainaut :** Avoir des médicaments moins chers 90%.
- **Jérémy, 16 ans, Luxembourg :** Mais le dentiste, ça prend déjà plus de temps [pour avoir un rendez-vous].
- **Robin, 17 ans, Luxembourg :** Il faut faire un rendez-vous un an à l'avance, j'crois.
- **Thomas, 17 ans, Luxembourg :** Ce n'est pas à Bertogne que pour la commune il n'y a qu'un seul médecin ?
- **Clémence, 15 ans, Luxembourg :** Et des soins à domicile pour les enfants, comme ça, pour la mobilité, c'est plus facile.
- **Nour 8 ans, Liège :** Moi, je ne suis jamais allée chez le docteur.
- **Naëlle et Louane, 8 ans, Liège :** On aimerait qu'il y ait des soins partout, cela gratuitement ou pas très cher.
- **Ismaël, 11 ans, Rachad, 6 ans, et Jenna 9 ans, Liège :** j'ai droit d'avoir, de voir un médecin. J'ai le droit d'appeler les ambulances, d'être en bonne santé, de prendre mes médicaments.
- **Antoine, 17 ans, Liège :** Plus de médecins et que les médicaments soient moins chers.
- **Yanna, 16 ans, BW :** Ou alors, à partir d'un certain âge, genre jusque 18 ans, ils remboursent et puis après...

Actions du PADE

W 1.1.2.1 - A travers les différents axes du Plan de lutte contre la pauvreté, une attention particulière sera accordée aux jeunes et aux familles monoparentales (logement, alimentation, énergie, eau, santé, politiques familiales, mobilité, tourisme, numérique, accès aux droits).

W.1.1.2.2 - Prendre en considération les spécificités des familles monoparentales dans le calcul des allocations familiales.

W 1.1.2.3 - Garantir la continuité des prestations familiales ainsi que des primes de naissance et allocations de rentrée scolaire à l'ensemble des familles.

W.1.1.2.4 - Créer plus de logements publics modulables et de qualité adaptés aux besoins des familles.

W.1.1.2.5 - Revoir les critères d'attribution des logements sociaux pour les familles monoparentales afin de permettre aux parents séparés de faire compter leurs enfants dans les conditions d'accès.

W.1.1.2.6 - Développer des projets qui prônent la réduction de la pauvreté avec un accent particulier pour le soutien aux enfants et aux familles monoparentales.

Paroles des enfants (suite)	Actions du PADE (suite)
- Jérôme, 17 ans, BW: Et après, les frais redeviennent à la normale. Les enfants auraient plus de chances d'avoir une bonne santé vu que ça coûterait beaucoup moins cher pour eux. Mais quand ils seraient adultes, à partir de 18 ans, ça redeviendrait plus dur pour eux quand même. - Chakib, 11 ans, Aziz, 13 ans, Hainaut: Il faut qu'il y ait une infirmière à l'école. - Audrey, 10 ans, Alma, 11 ans, et Maëlys, 11 ans, Liège: Faire du sport tous les jours à l'école. - Curtys, 12 ans, Marwen, 12 ans, et Lenny, 10 ans: Mettre des fontaines d'eau un peu partout. - Daniella, 17 ans, Liège: Bien se couvrir pour ne pas tomber malade et être en bonne santé. En ce qui concerne le logement: - Jérôme, 17 ans, BW: On le voit bien à la télé; il y a des, des gens qui vivent à la rue et qui veulent rester là. Ils veulent s'en sortir tout seul, même en période où il fait hyper froid et que les politiques viennent leur dire: «Venez avec nous!». Dans ce sens-là, si un enfant qui est comme ça, pour moi, personnellement, même si c'est cruel, je préférerais que l'on prenne cet enfant et qu'on le mette en foyer. Parce que ce n'est pas son choix de rester dehors. - Christophe, 17 ans, BW: Moi, mon post-it, c'était de faciliter les familles d'accueil, l'adoption et tout ça... pour que plus de monde puisse en avoir. Si on fait ça, on fa-ci-li-se l'accueil et l'adoption. Si c'est des enfants qui sont à la rue et qui ont encore des parents, l'enfant pourrait être mis dans une famille d'accueil. Et si jamais il a perdu ses parents, il pourrait être adopté et avoir une famille et vivre dans des conditions saines, mais avec des gens. Il sera bien nourri, il pourra aller à l'école, il sera au chaud. - Nina, 9 ans, Luxembourg: Une maison, il y en a qui n'en ont pas, mais ils en voudraient. Avoir du bois pour mettre dans le poêle pour se réchauffer... pour quand il fait froid l'hiver. - Mélissa, 11 ans, Hainaut: Je voudrais que tous les enfants aient des sous par mois pour avoir un logement. - Bakir, 13 ans, Hainaut: De dormir tranquillement avec les autres. - Curtys, 12 ans, Marwen, 12 ans, et Lenny, 10 ans, Liège: Créer plus de maisons et échanger des services. Par exemple, tu me ré pares ma maison et je te donne du pain. Comme au bon vieux temps. Une maison gratuite pour toutes les personnes de plus de 18 ans. Des appartements moins pourris. - Lyana, 10 ans, Hajar, 12 ans, et Sara, 11 ans, Liège: Tous les habitants de la Belgique donnent de l'argent et on fait un immeuble par ville pour les pauvres. Le CPAS donne aux orphelins de 18 ans. - Djawad, 10 ans, Sidi-Ahmed, 11 ans, et Adil, 11 ans, Liège: Le bourgmestre donne des maisons aux pauvres. Que les pauvres puissent faire des cabanes. - Joy, 7 ans, Namur: On veut que notre maison soit chouette! Une piscine! Des robes de princesse, une balançoire, une balancelle, un toboggan, une nouvelle salle de bain, des lampes pour aller dans la piscine quand il fait noir. Des bouées! Une nouvelle buanderie. Une nouvelle toilette. Une nouvelle chambre. - Nathan, 12 ans, Namur: Une chambre à soi, surtout quand on est plus grand.	W 1.1.2.7 – Octroi de 105 titres-services gratuits pour aider l'indépendante jeune maman dans ses tâches ménagères pendant une durée maximale de 8 mois. Aides accordées (1 ETP puéricultrice et 1/2ETP auxiliaire professionnel) dans le cadre des naissances multiples (3 enfants ou plus endéans les 18 mois). Curtys, 12 ans, Marwen, 12 ans, et Lenny, 10 ans, Liège « Créer plus de maisons et échanger des services. Par exemple, tu me ré pares ma maison et je te donne du pain. Comme au bon vieux temps. »

Paroles des enfants (suite)	Actions du PADE
- Julien, 12 ans, Namur: Un sèche-cheveux, un chauffage, un fer à repasser. De l'eau chaude. Un poêle. - Meryl, 4 ans, Namur: Aussi on peut décorer la maison. Une toilette pour faire pipi. Une chambre pour ma mère et mon père. - William, 11 ans, et Charles, 11 ans, BW: Madame la Ministre, pour que tous les enfants aient une chouette maison, il faudrait avoir des factures d'électricité, d'eau et de chauffage moins élevées ! - Charles, 11 ans, BW: Avoir un parc tout près de la maison si on n'a pas de jardin. Avoir une piscine municipale près de chez soi. - Nina, 9 ans, Luxembourg: En vrai on a dessiné une maison qui veut dire qu'on n'a pas que besoin d'avoir un toit ou d'avoir une maison sans rien dedans. On doit avoir beaucoup dedans. Et, avoir une famille avec nous. Pouvoir manger... s'amuser... dormir et... se réchauffer. Si on a seulement du bois, qu'on n'a pas un matelas, ni une couverture ou un coussin, on ne sera pas bien dedans et on pourrait vraiment avoir des problèmes... En ce qui concerne l'alimentation : Anaïs, 17 ans, BW: On a mis des billets parce que parfois il faut de l'argent pour avoir des bons aliments bio et des trucs comme ça. Alors que la malbouffe est souvent moins chère... Il y'a des gens qui ont l'occasion de manger sainement, des fruits, des légumes... et puis il y en a qui n'ont pas l'occasion. Walid, 12 ans, et Liam, 8 ans, Liège: On voudrait qu'il y ait plus de loisirs pour les pauvres enfants parce qu'ils n'ont pas de l'argent en suffisance pour acheter... pour acheter de la nourriture. Orane, 6 ans, Luxembourg: Qu'ils puissent choisir ce qu'il y a dans les magasins. Aman, 8 ans, Luxembourg: Que ce ne soit pas trop cher. En ce qui concerne la vie associative : - Charles, 11 ans, BW: Il faudrait créer une association « Les banquiers du cœur ». - Lyana, 10 ans, Hajar, 12 ans, et Sara, 11 ans, Liège: Construire plus d'ASBL qui recueillent les SDF. En ce qui concerne l'emploi : - Hélène, 16 ans, BW: Moi, j'avais « Prendre en charge les enfants non scolarisés au niveau des soins médicaux ». Du coup, on avait dit de faire un groupe de médecins bénévoles qui ferait le tour des sans-abris. Et il y aurait moins de chômage si c'était les gens au chômage qui faisaient ce genre de choses. - Jérôme, 17 ans, BW: Si tu les payes, ce serait plus des bénévoles, mais ça ferait des emplois en plus ! - Théo, 9 ans, Luxembourg: Il faudrait que les parents, à leur travail, gagnent deux fois plus d'argent pour pouvoir nous payer plus de choses à manger, de la bonne nourriture.	Nina, 9 ans, Luxembourg « En vrai on a dessiné une maison qui veut dire qu'on n'a pas que besoin d'avoir un toit ou d'avoir une maison sans rien dedans. On doit avoir beaucoup dedans. Et, avoir une famille avec nous. »

Paroles des enfants (suite)	Actions du PADE
- Mélissa, 11 ans, Hainaut : Que les parents puissent avoir plus de congés ou tous les mercredi après-midi. En ce qui concerne la famille : - Saël, 12 ans, Liège : Faire un centre exprès pour enfants qu'on peut adopter. Un internat, c'est beaucoup plus grand... Ce n'est pas vraiment une famille... Le centre, c'est comme si c'était vraiment ta famille mais c'est beaucoup plus petit... C'est genre on est 12. Comme une famille, mais c'est une grande famille. - Marjorie, 12 ans et Sabrina, 11 ans, Liège : Que certaines familles les prennent à dormir. Les enfants qui n'ont plus de parents puissent être adoptés dans une famille. - Noureddine, 13 ans, Liège : Qu'on mange en famille. - Asma, 10 ans, Liège : Les enfants qui n'ont plus de parents soient acceptés à une agence d'adoption. - Warren, 11 ans, Liège : Les enfants qui n'ont plus de parents aillent à l'école et soient heureux comme les enfants qui ont des parents. - Sabrina, 11 ans, Liège : Pour que les enfants ne soient plus maltraités chez eux, il faudrait que le SPJ les prennent en charge et qu'il ait un autre endroit pour vivre. - Yanna, 16 ans, BW : En Belgique, il y a des orphelinats pour les enfants qui n'ont pas de famille. C'est un centre qui permet qu'après x temps, ces enfants-là aient enfin une famille, même si ce n'est pas une famille fixe. Ils vont quand même apprendre, certaines valeurs, des principes... Ils vont quand même avoir un minimum d'éducation. Il y a des projets qui ont été mis en place en Belgique pour que chaque enfant ait le droit d'avoir une famille... En ce qui concerne les loisirs : - Martial, 17 ans, Luxembourg : Il y a des activités qui sont bien plus chères que d'autres et il faut avoir plus de moyens. On ne peut pas faire du « copinisme » [NDLR Copier/Coller] où tout le monde est à égalité en fait ! - Charline, 16 ans, Luxembourg : Il y a une bibliothèque. Pas loin, du coup on peut louer des livres moins chers que si on devait les acheter. - Charline, 16 ans, Luxembourg : Pour commencer, pour les loisirs, que les clubs prêtent le matériel et qu'il y ait une caution. Donc, si c'est rendu en bon état, on rend l'argent. - Clémence, 15 ans, Luxembourg : Ensuite, un paiement « échelonné » : on payerait en petites fois, en petites parties, pour éviter de payer tout d'un coup. - Charline, 16 ans, Luxembourg : On pourrait aussi diminuer les prix des loisirs pour les personnes qui sont en difficulté. Recevoir une aide de l'état ou de la fédération. - Clémence, 15 ans, Luxembourg : Que le prix dépende du nombre de fois où on va à l'activité comme ça, si on n'y va pas tout le temps, on ne payerait pas de trop. - Christophe, 17 ans, BW : Certains sports ont besoin d'un budget plus élevé que d'autres. Par exemple, l'équitation ça demande un entretien et, du coup, c'est beaucoup plus cher que, par exemple faire du vélo. C'est juste payer un vélo et, à la limite, faire des tours tout seul. Ou les jeunes qui font du foot dans les rues.	Nathan, 12 ans, Namur « Une chambre à soi, surtout quand on est plus grand. »

Paroles des enfants (suite)	Actions du PADE
En ce qui concerne l'espace extérieur : - Ismaël, 11 ans, Liège : Les enfants pauvres, où ils habitent, à côté d'eux, ils n'ont pas de parc. En ce qui concerne le handicap : - Jessica, 16 ans, Liège : J'aimerais aussi mettre en avant qu'il n'y a pas assez de choses pour les personnes à mobilité réduite. Il y a des choses qui ont été mises en place mais pas tout à fait, et ils ne sont pas beaucoup aidés en fait, ils ne sont pas beaucoup poussés. C'est mon ressenti, car les personnes croient que les personnes à mobilité [réduite] ne sont pas capables de faire ça. Mais on arrive toujours bien à faire ce qu'on veut faire. En ce qui concerne les allocations : - Kedamath, 12 ans, Liège : On leur donne de l'argent [aux enfants], on les paye. Comme ça ils ont des affaires.	Charles, 11 ans, BW « Il faudrait créer une association « Les banquiers du cœur ». »
RECOMMANDATIONS DES ENFANTS En ce qui concerne l'égalité des chances : - Lutter contre la pauvreté infantile de manière efficace en élaborant des solutions structurelles pérennes. - Garantir des moyens de subsistance et de développement suffisants pour chaque enfant. - Soutenir financièrement et structurellement les associations qui soutiennent et accueillent les enfants. En ce qui concerne la santé : - Fournir à chaque famille une assurance santé lui permettant d'assurer tous les soins qui lui sont nécessaires sans se soucier du coût dans le budget familial. - Augmenter le remboursement des médicaments courants et étendre le remboursement à d'autres. - Augmenter le nombre de médecins et spécialistes disponibles afin de réduire les délais d'attente dans les prises de rendez-vous. - Mettre en place des stratégies permettant aux zones rurales un accès plus rapide et plus aisé à un médecin généraliste ou spécialiste. - Renforcer l'efficacité des visites médicales à l'école et ainsi que leur récurrence. - Suivre et renforcer les soins de santé des enfants afin qu'ils-elles grandissent en bonne santé. - Mettre gratuitement des fontaines à eau à disposition : dans l'école, les espaces publics, les administrations... - Repenser les grilles horaires scolaires afin d'y ajouter plus d'activités physiques et limiter le nombre d'heures assis sur une chaise. - Renforcer les moyens financiers et humains des associations et structures organisant le suivi médical et social des familles et des personnes sans abri. - Prévenir d'éventuels problèmes de santé en s'assurant que chaque enfant dispose de vêtements adaptés aux conditions climatiques. En ce qui concerne le logement : - Créer des logements pour les familles et personnes sans abri afin de leur permettre de réintégrer un cadre de vie sain et sécurisant pour les enfants. - Garantir à chaque famille un logement de qualité adapté à ses besoins sans que le financement soit un frein ou constitue une entrave à l'accès à d'autres choses : lutter contre les marchands de sommeil et les logements insalubres, mettre en œuvre des politiques sur la régulation des loyers, créer plus de logements à bas coût...	

- Mettre en œuvre des politiques énergétiques durables permettant de réduire le coût des factures liées aux frais de consommation d'énergie (eau, gaz, électricité, mazout...).
- Associer les pouvoirs locaux dans la création de lieux d'accueil pour les personnes et familles sans abri pour que cette préoccupation soit partagée et à l'œuvre partout.
- Mettre en place et soutenir des plateformes de troc et d'échange de services entre les citoyen-ne-s.
- Développer les possibilités de devenir famille d'accueil ou l'adoption pour les enfants orphelins.

En ce qui concerne l'alimentation :

- Réduire le coût de l'alimentation saine, notamment l'alimentation bio pour lutter contre la malbouffe.
- Permettre à chaque famille de pouvoir se nourrir correctement à un coût raisonnable en fonction de ses choix et ses besoins.
- Soutenir et favoriser l'accès à une alimentation saine dans les lieux fréquentés par les enfants.

En ce qui concerne l'emploi :

- Renforcer les salaires afin de permettre à chaque famille d'atteindre un niveau de vie décent.
- Permettre aux parents des réductions de temps de travail pour s'occuper de leurs enfants sans perte de salaire : augmenter les indemnités du congé parental et l'allonger...

En ce qui concerne la famille :

- Faciliter et encourager les procédures d'adoption pour les enfants orphelins et les démarches pour devenir famille d'accueil.
- Créer des lieux d'accueil pour les enfants sans famille ou devant être retiré-e-s de leur famille et en améliorer la qualité : bâtiment, organisation, formation des professionnel-le-s, dimension humaine...

En ce qui concerne les loisirs :

- Soutenir financièrement les clubs de sport et autres loisirs pour réduire les coûts d'inscription.
- Créer des lieux d'emprunt de matériel sportif ou de loisirs afin d'éviter aux familles des achats et des investissements matériels parfois coûteux.
- Entretenir et pérenniser les bibliothèques, ludothèques, médiathèques... leur accès, leurs actions et leur développement.
- Permettre à chaque enfant de développer des loisirs accessibles à domicile.

En ce qui concerne les espaces extérieurs :

- Créer suffisamment de parcs et d'espaces verts pour que les enfants qui n'ont pas de jardin puissent en profiter, en sécurité, en effectuant de courts déplacements.

En ce qui concerne les allocations :

- Augmenter les allocations familiales et les allocations de rentrée pour qu'elles puissent couvrir les besoins inhérents à la vie des enfants.

MISES EN PERSPECTIVE

Bien que la précarité des familles monoparentales soit une préoccupation centrale, les enfants se soucient du sort de chaque famille. Les enfants prônent le maintien des allocations familiales et leur revalorisation.

L'argent est souvent abordé dans les solutions que les enfants amènent, mais également dans ce qu'ils-elles racontent de leur réalité et ce, à plusieurs niveaux de leur vie. La pauvreté infantile en Wallonie reste préoccupante, particulièrement au sein des familles monoparentales ou nombreuses¹⁰. Elles-ils portent un regard critique sur leurs conditions de vie et celles des enfants vulnérables en Wallonie :

- L'accès aux soins et leur coût souvent élevé.
- Le coût du logement : loyer, factures d'énergie...
- Le coût d'une alimentation saine qui se veut plus durable, biologique et locale.
- Les familles sans abri et les conséquences qui en découlent.
- L'importance de percevoir un salaire suffisant pour subvenir aux besoins (pas que de première nécessité) de la famille.
- La difficulté pour les enfants sans famille ou isolés de trouver un foyer qui les accompagne.
- Le coût important des loisirs, que ce soit dans les cotisations ou l'équipement.
- Le besoin d'espaces et de jeux dans les quartiers.
- L'insuffisance du montant des allocations familiales par rapport au coût de la vie.

1.2 Construire une société inclusive

1.2.1 Apporter un soutien aux parents d'enfants à besoins spécifiques

Paroles des enfants	Actions du PADE
En ce qui concerne la santé : - Clémence, 15 ans, Luxembourg : Pour les personnes à mobilité réduite, les handicapés..., que les soins soient plus accessibles. Ils payent déjà assez cher pour leur handicap. En ce qui concerne le logement : - Abraham, 16 ans, Liège : Il n'y a pas beaucoup de logements adaptés pour les personnes à mobilité réduite. Mettre des ascenseurs dans les appartements. - Blanka, 17 ans, Liège : Pour une personne qui, par exemple a des problèmes pour monter les escaliers. On a aménagé sa maison pour qu'elle puisse monter les escaliers. - Brian, 17 ans, Liège : Moi j'ai choisi la salle de bain parce c'est pratique pour les personnes à mobilité réduite pour s'asseoir. Et c'est facile pour rentrer...	W.1.2.1.1 – Soutenir les parents d'enfants porteurs d'un handicap et d'enfants à besoins spécifiques, soit via la mise sur pied de groupes d'écoute, de parole, d'échange, ..., soit via des formations. W.1.2.1.2 – Soutenir les parents d'enfants porteurs d'un handicap et d'enfants à besoins spécifiques, via les services d'aide précoce et le développement de services de répit, et par la diversification de l'offre.

RECOMMANDATIONS DES ENFANTS

En ce qui concerne la santé :

- Apporter une aide financière aux enfants en situation de handicap suffisante pour prendre en charge les soins de santé spécifiques qui leur sont nécessaires.

En ce qui concerne le logement :

- Soutenir financièrement les familles dans l'adaptation et l'aménagement du logement des enfants en situation de handicap.
- Penser et mettre en œuvre des politiques permettant de rendre accessibles les logements aux P.M.R.

MISES EN PERSPECTIVE

Au-delà du soutien aux parents d'enfants en situation de handicap au niveau du répit, des groupes de paroles..., les enfants pointent une nécessité de les soutenir matériellement et dans leur vie quotidienne, particulièrement au niveau des soins de santé et de l'aménagement des logements.

1.2.2 Garantir une école inclusive

Paroles des enfants

En ce qui concerne l'enseignement spécialisé:

- **Saël, 12 ans, Liège:** Les écoles spécialisées, souvent, elles sont payantes... Moi, elle est payante.

En ce qui concerne l'enseignement ordinaire:

- **Yanna, 16 ans, BW:** Dans les milieux défavorisés, l'option ça va être d'la couture ou des trucs comme ça ...
- **Anaïs, 17 ans, BW:** Maçonnerie pour les mecs et puis pour les meufs c'est infirmière... Ici, il y a plein de choses, beaucoup plus de choses que dans d'autres villes.
- **Jérôme, 17 ans, BW:** Ce n'est pas logique! Ici, on est une école mixte. Mais en art, il y a beaucoup plus de filles que de garçons! C'est marquant. En quatrième Techniques de Transition, ils sont deux garçons pour une classe d'une bonne vingtaine d'élèves.
- **Anaïs, 17 ans, BW:** En sciences, il y a plein de mecs et pas beaucoup de filles...
- **Asma, 12 ans, Hainaut:** On ne peut rien faire en classe!
- **Caroline, 11 ans, Hainaut:** Si, on peut travailler! Ça permet de pouvoir passer, pas doubler...
- **Ayoub, 11 ans, Hainaut:** Le travail c'est la vie, la vie en dépend.

En ce qui concerne les mixités:

- **Antoine, 17 ans, Liège:** Je ne parlais pas seulement de loisirs ou de n'importe quel sujet. Pour moi, on est tous humains et on a tous des droits, on a tous des choix, on a tous des devoirs. Ce n'est pas parce que quelqu'un est handicapé des jambes qu'il ne sait pas par exemple aller en excursion dans une forêt.
- **Jessica, 16 ans, Liège:** Je vais vous l'dire très clairement. En fait, dans la société, on a des personnes à mobilité d'un côté et on a les personnes...
- **Blanka, 17 ans, Liège:** Valides de l'autre.
- **Antoine, 17 ans, Liège:** Ça a toujours été séparé.
- **Jessica, 16 ans, Liège:** Et c'est toujours les mêmes catégories et ça c'est très malheureux.

En ce qui concerne le harcèlement:

- **Yanna, 16 ans, BW:** On pouvait faire un groupe de soutien pour avoir un meilleur encadrement dans les écoles. Par exemple, dans tout ce qui est lié au harcèlement et des trucs comme ça, peu d'écoles ont un groupe de soutien qui est là pour les aider.

Actions du PADE

W.1.2.2.1 - Mettre en place des services de transports scolaires (continus et adaptés) en vue de lutter contre l'inaccessibilité des zones scolaires avec une attention particulière pour le transport vers l'enseignement spécialisé.

W.1.2.2.2 - Renforcer les équipes pédagogiques du secteur de l'enseignement ordinaire par des équipes mobiles spécialisées dans le handicap, en synergie avec la FWB.

Mélissa, 11 ans, Hainaut

« Que les parents puissent avoir plus de congés ou tous les mercredi après-midi. »

Paroles des enfants (suite)	Actions du PADE
Ça devrait être dans toutes les écoles parce que cela touche tout enfant, tout adolescent. Peut-être pas dans les écoles primaires parce que c'est tôt, enfin, ça me semble tôt. Mais l'adolescence, c'est là où ça touche le plus. Et c'est souvent quand ils arrivent, justement, dans une école supérieure qu'ils sont face à ça. Ils ne prennent pas ce temps en fait ! Ils disent : « bon, ben voilà, c'est comme ça quoi ! » Ils ne prennent pas ce temps et c'est dommage. - Hélène, 17 ans, BW: [En primaire] on a gardé toujours le même prof. En secondaire, on a 5 à 7 profs référents. - Christophe, 17 ans, BW: Pour ça, il faut qu'ils acceptent de parler aussi. Parce qu'il y en a beaucoup qui subissent mais qui ne veulent pas extérioriser, qui veulent pas en parler. Ce qu'il faudrait faire, c'est pousser les jeunes à pouvoir en parler, à pas avoir honte, à se dire « J'me suis fait harcelé, moi j'ai eu ça ». Parce que si on ne sait pas, on ne sait pas les aider, on ne sait pas les amener dans le groupe de soutien. - Hélène, 17 ans, BW: Moi, j'me souviens qu'en première, j'étais déléguée, et en tant que déléguée, on avait des formations. Je me souviens qu'on avait fait une boîte à idées, enfin une boîte à paroles plutôt. Et dans ma classe, on n'a pas arrêté, on se lâchait. Du coup, après, on faisait des cercles de paroles et là ils en parlaient quoi ! - Yanna, 16 ans, BW: Le PMS. Normalement, en première ou en deuxième, ils viennent en classe et ils expliquent pourquoi ils sont là. Donc déjà, il y a cette relation pour mettre en confiance la personne. Même si ce n'est pas visé, elle se sent déjà plus à l'aise que si on ne dit rien. Et si on en parle, peut-être pas toutes les semaines, mais revenir genre tous les trimestres dire : « n'oubliez pas, il y a le PMS, si vous voulez nous en parler à nous ou aux professeurs parce que vous avez une relation directe avec nous chaque semaine, vous pouvez aller voir le PMS qui eux vont proposer. Il y a aussi Colorado [AMO] si vous voulez en parler en dehors de l'école. Il y a d'autres associations. Je ne veux pas juger la personne qui se fait harceler, mais si c'est vraiment lourd, si on la met assez en confiance, elle va aller en parler. Mais, il faut qu'il y ait ce groupe de base qui soit là, sinon, bien évidemment, elle ne va pas aller en parler comme ça à un prof... - Céline, 11 ans, Namur: On pourrait changer d'école et, par exemple, être avec quelqu'un qu'on connaît. Et jouer avec lui et se faire de nouveaux amis, on pourrait parler, on pourrait jouer à plein de jeux.	Théo, 9 ans, Luxembourg « Aller à l'école, voire dans le jardin pour des animaux... Parce que moi, j'ai un petit bocal dans lequel je peux emprisonner des animaux et il y a une loupe dedans. »
RECOMMANDATIONS DES ENFANTS En ce qui concerne l'enseignement spécialisé: - Rendre l'école réellement gratuite et prendre en charge les frais particuliers liés au handicap. En ce qui concerne l'enseignement ordinaire: - Valoriser les filières professionnelles et techniques et leur attribuer le même statut qu'aux filières de l'enseignement général: réformer en profondeur l'organisation du système scolaire. - Former les enseignant-e-s et les professionnel-le-s de l'éducation aux questions de stéréotypes et des assignations liées au genre et intégrer cette préoccupation dans leur formation initiale.	

RECOMMANDATIONS DES ENFANTS (SUITE)

Mettre en œuvre les missions prioritaires du Décret Missions et centrer l'école sur le bien-être, le développement et l'apprentissage des enfants plutôt que sur la réussite comme objectif principal.

En ce qui concerne l'inclusion :

- Ouvrir l'École afin que les enfants en situation de handicap et les enfants valides se rencontrent et vivent ensemble plutôt que dans des institutions différentes.

En ce qui concerne le harcèlement :

- Créer des espaces de paroles dans les écoles et les classes pour permettre aux enfants de parler et s'exprimer sur ce qu'ils-elles vivent à l'école.
- Former les enseignant-e-s et tous les acteurs et actrices de l'école à la gestion et aux dynamiques de groupes afin de prévenir et de repérer le harcèlement.
- Penser les articulations entre les différent-e-s intervenant-e-s de la communauté éducative (élèves, profs, éduc, parents, PMS...).
- Penser tous les moments de la vie quotidienne de l'école (accueil, récréation, temps de midi...) pour en faire de vrais espaces de rencontre entre les enfants, accompagné-e-s par les adultes.

MISES EN PERSPECTIVE

L'école inclusive ne s'adresse pas, ici, uniquement aux enfants de l'enseignement spécialisé, mais bien à tous les enfants, tous réseaux confondus. Cette distinction semble tout à fait pertinente et permet une réflexion beaucoup plus large sur une école inclusive. Dans cette perspective, plusieurs thématiques sont abordées et doivent être envisagées de manière concrète et effective :

- Une réelle gratuité scolaire, permettant de soutenir la mixité sociale et culturelle dans les écoles.
- Penser l'école inclusive pour tous et toutes, permet d'envisager autrement l'organisation des sections. Ce qui permettrait, entre autres, que les enfants de l'enseignement spécialisé et de l'enseignement ordinaire puissent se rencontrer et fréquenter les mêmes établissements.
- La lutte contre le harcèlement, nécessaire à l'heure des réseaux sociaux et des nouvelles technologies, ne passe pas uniquement par la sensibilisation des enfants, mais bien par la formation des professionnel-le-s de l'éducation à la gestion de groupe, de la collectivité et à l'institutionnalisation d'espaces de parole permettant d'aborder ces questions. Cette préoccupation doit être transversale et faire partie du quotidien de la vie scolaire. Les enfants ne peuvent apprendre à vivre avec les autres qu'en s'y entraînant chaque jour, en ayant par ailleurs des possibilités de prise de recul sur le vécu, les dynamiques de groupes et leurs effets. Organiser des journées dédiées sur des sujets délicats, trop souvent en fin d'année, permet à peine une sensibilisation là où des problèmes réguliers sont à l'œuvre et gagneraient à être travaillés avec les enfants.

1.2.3 Veiller à la mise en place de transports en commun continus et adaptés

Paroles des enfants

En ce qui concerne la ruralité :

- **Thomas, 17 ans, Luxembourg :** Pour les gens qui n'ont pas de voiture, c'est vraiment un gros problème tout ce qui est hospitalier.

Actions du PADE

W.1.2.3.1 - Veiller à l'accessibilité en transports en commun des institutions de placement d'enfant.

Paroles des enfants (suite)	Actions du PADE (suite)
- Robin, 17 ans, Luxembourg : On habite à Marvie et Marvie, c'est vraiment à côté de Bastogne. Mais il y a une autoroute qui passe à côté et il n'y a pas de passages piétons pour aller de Bastogne à Marvie. Alors, on ne peut pas le faire nous. A vol d'oiseau, on pourrait totalement le faire à pied, mais c'est juste qu'on n'a pas de passage pour piétons. - Charline, 16 ans, Luxembourg : Si on habite dans un village, il y a un bus le matin, un le soir, un à midi parfois...Moi j'habite dans un tout petit village et le bus passe soit très très tôt, soit très très tard ! Donc, ce n'est pas pratique non plus ! En journée, il n'y a pas beaucoup de bus qui passent ! - Thomas, 17 ans, Luxembourg : Je n'étais pas trop d'accord avec ce qui se disait avant parce que j'habite dans un village et j'ai quand même trois bus. Si l'horaire ne correspond pas, dans le pire des cas, je peux encore venir ici à vélo. J'en ai pour même pas une demi-heure... Je trouve qu'on ne peut quand même pas se plaindre. - Charline, 16 ans, Luxembourg : Moi j'habite un peu en dehors, du coup, il faut passer le long de la grand-route. C'est dangereux. Mais il y a un Ravel dans mon village. - Thomas, 17 ans, Luxembourg : Non, on doit toujours demander à nos parents pour aller quelque part. Pour aller au cinéma pendant les vacances, on est obligé de demander à nos parents de prendre la voiture et d'aller là-bas. Et si on veut aller à une soirée, on est tout le temps obligé de faire ça. En ce qui concerne les personnes à mobilité réduite : - Jessica, 17 ans, Liège : Adapter tous les endroits pour les personnes à mobilité réduite, tous les endroits. - Antoine, 17 ans, Liège : Même pour le nécessaire, par exemple le transport, l'accès à un lieu... - X., Liège : Faire le trottoir. - Antoine, 17 ans, Liège : Parce qu'il y a des trottoirs où il y a presque un mètre de hauteur. C'est quoi ça ?	W.1.2.3.2 - Proposer des transports en commun efficaces, interconnectés, moins polluants, adaptés aux enfants et leur assurant des tarifs préférentiels, afin de veiller à la mobilité des enfants et des jeunes, notamment vers les zones de loisirs. W.1.2.3.3 - Mettre en place des services de transports scolaires (continus et adaptés) en vue de lutter contre l'inaccessibilité des zones scolaires avec une attention particulière pour le transport vers l'enseignement spécialisé. Naëlle, 10 ans, et Louane, 8 ans, Liège « On voudrait nous exprimer sans qu'on nous dise non ».
RECOMMANDATIONS DES ENFANTS En ce qui concerne la ruralité : - Organiser des transports en commun réguliers dans les zones rurales en mettant en place des navettes reliant les petits villages et les villes à d'autres moments que les horaires scolaires. - Pouvoir organiser des transports publics ponctuels en fonction des besoins (loisirs, événements...). - Aménager des voies piétonnes ou cyclistes sécurisées, accessibles et entretenues. En ce qui concerne les personnes à mobilité réduite : - Adapter tous les transports en commun pour faciliter leur utilisation par les personnes à mobilité réduite. - Aménager tous les trottoirs pour faciliter les déplacements des P.M.R.	

MISES EN PERSPECTIVE

Les préoccupations des enfants sont centrées sur leur quotidien et leur possibilité d'autonomie dans leurs déplacements. De cette manière, les enfants vivant dans des zones rurales dénoncent le manque de transports réguliers, des formes d'enfermement ou de dépendance à leurs parents. Tandis que les enfants en situation de handicap mettent en évidence le peu d'aménagements existants de l'espace public pour faciliter leurs déplacements: trottoirs trop hauts, transports publics peu ou pas adaptés...

1.3 Garantir à tous les enfants le droit au repos et aux loisirs, à la culture et au sport (art. 31 CIDE)

1.3.1 Favoriser l'accès au sport et aux espaces de jeux à tous les enfants

Paroles des enfants

En ce qui concerne l'accessibilité financière :

- **Jérôme, 17 ans, BW:** Et l'idée des clubs me semble mieux que celle de rajouter dans l'horaire [scolaire]... Du coup, au niveau des clubs, pourquoi se limiter au sport ? Il y a des gens qui préfèrent d'autres choses.
- **Jérémy, 16 ans, Luxembourg:** Des loisirs qui demandent moins de coût. Ou alors il y a toujours des trucs comme la maison des jeunes ou des trucs pour avoir des activités pas gratuites mais moins chères.
- **Thomas, 17 ans, Luxembourg:** Pour les voyages et tout ça, tout le monde peut pas avoir les mêmes moyens.
- **Audrey, 10 ans, Alma, 11 ans, et Maëly, 11 ans:** Un sport gratuit par jour.
- **Jérôme, 17 ans, BW:** On a parlé aussi des heures de sport à l'école. Que c'était peut-être peu 2 heures de sport à notre niveau. On pourrait aussi instaurer plus de clubs de sport dans les écoles qui ont des infrastructures. [...] Ce serait peut-être intéressant de faire plus de clubs de sport parce que dans les clubs privés -j'prends l'exemple du basket-, les cotisations ne sont pas à des prix toujours abordables. C'est plutôt cher, et du coup, juste faire des cotisations en fonction du matériel à payer. Et trouver des bénévoles qui veulent bien donner les cours de sport sans être payé parce que, sinon, à ce moment-là, il faut augmenter les cotisations. Et les personnes qui sont dans des milieux plus défavorisés, n'ont pas forcément l'accès.
- **Donovan, 11 ans, Luxembourg:** Une piscine pour les enfants gratuite tous les samedis. Avoir des patins à glace gratuits pour aller à la patinoire. Je voudrais des chaussures de foot gratuites pour aller au terrain de foot et des maillots de foot gratuits. Il faudrait avoir des vélos empruntés pour aller dehors en toute sécurité.
- **Walid, 12 ans, Liège:** Nous laisser nous amuser. Il y a des enfants qui travaillent en Belgique. S'ils travaillent, alors ils n'ont pas le droit de s'amuser.
- **Naëlle, 10 ans, Liège:** Mais qu'ils nous laissent un temps libre.
- **Walid, 12 ans, Liège:** ... s'ils ne nous laissent pas, alors on dit qu'on doit aller dans la toilette et boire quelque chose et après nous on peut jouer.
- **Ismaël, 11 ans, Liège:** A cause de l'argent. Comme Donald Trump. C'est un vieux con.

Actions du PADE

W 1.3.1.1 – Poursuivre l'implantation d'espaces de jeux et de pratiques du sport venant en complément d'un Plan de cohésion sociale et visant à permettre la pratique du sport de plein air pour le plus grand nombre et en particulier les enfants.

Robin, 17 ans, Luxembourg

« Il n'y a pas de passage pour piétons, tu peux te faire écraser à tout moment. »

Paroles des enfants (suite)	Actions du PADE
- Walid, 12 ans, Liège : Qui prend tout l'argent. - Ismaël, 11 ans, Liège : Oui et je lui dis « vous pouvez un peu baisser le prix ? » - Jean, 10 ans, BW : Réduire fortement les cotisations d'affiliation et un magasin qui vend des équipements moins chers et rend une partie de l'argent obtenu à une association. En ce qui concerne l'aménagement de l'espace public : - Caroline, 11 ans, Hainaut : Une salle de jeux dans toutes les maisons de jeunes. Il faudrait construire un parc. - Younes, 6 ans, Liège : Mais ils n'ont qu'à aller au parc. - Léa, 8 ans, Liège : Pour aller jouer, comme un jardin. - David, 11 ans, Hainaut : Un terrain de foot où je peux aller gratuitement. - Maxime, 11 ans, Hainaut : Avoir des amis en les rencontrant dans la rue. - Isaac, 11 ans, Hainaut : Dehors et aussi au parc où il y a les deux goals... Wouais. Il y a aussi le coin repos du quartier, là où il y a les balançoires et le transat et... - Joachim, 11 ans, Hainaut : Moi, [je joue] sur un parking juste à côté de chez moi parce que devant, c'est sur une route. - Animatrice : Ce n'est pas un parking qui est fait pour aller jouer. C'est un parking qui sert à garer les voitures ? - Joachim, 11 ans, Hainaut : Oui. Mais moi, j'y joue. - Aziz, 13 ans, Hainaut : Je crois que c'était de l'herbe pour aller jouer dehors. - Audrey, 10 ans, Alma, 11 ans, et Maëlys, 11 ans, Liège : Demander à la ville de Liège un parc dans tous les quartiers. - Lyana, 10 ans, Hajar, 12 ans, et Sara, 11 ans, Liège : Faire plus de plaines et plus de jeux sur les plaines. Avoir des vélos gratuits, des trottinettes et des skate-board. - Abdel, 11 ans, Dalil, 12 ans et Sofia, 11 ans, Liège : Des jeux, des balançoires ou des trampolines à l'école ou dans les parcs pour tout le monde. - Djawad, 10 ans, Sidi-Ahmed, 11 ans, et Adil, 11 ans, Liège : les ministres doivent fabriquer des parcs en plus. - Clint, 8 ans, Namur : On joue au foot des copains, avoir un espace de jeu - Jean, 10 ans, BW : Qu'il y ait des super-hyper-mega plaines de jeux dans les écoles. Que tous les enfants aient une plaine de jeux près de chez eux, un skate-parc aussi. - Aman, 8 ans, Luxembourg : On a fait une cabane pour... quand on a envie de s'amuser... - Aya, 7 ans, Luxembourg : J'ai demandé pour construire un jardin pour les enfants à côté des jeux. - Daymon, 7 ans, Luxembourg : Moi j'ai demandé pour construire un bateau. - Julien, 12 ans, Namur : Monsieur le Ministre, pour faire des activités pendant mon temps libre, il faudrait : jouer dehors dans la cours de l'école.	Jenna, 9 ans, Liège « Je ne sais pas si c'est possible de faire une fête... des jeux. De temps en temps, faire une fête comme ça avec des jeux. »

Paroles des enfants (suite)	Actions du PADE
- Julien, 12 ans, Namur(: Avoir une bibliothèque près de chez nous. Pouvoir pratiquer du sport et jouer dans une maison, mais calme. - Nathan, 12 ans, Namur: Une balançoire, un ballon de foot, une piscine, du matériel pour dessiner. En ce qui concerne l'école: - Anaïs, 17 ans, BW: Je sais qu'au Collège, ils font ça, j'ai un ami qui m'en a parlé. Ils ont une journée dans l'année où toute l'école fait du sport en équipe. Deux ou trois de chaque classe des premières jusqu'en rhéto qui font des jeux d'équipes... C'est cool, quoi! Une fois sur l'année, j'le vois arriver avec ses chaussettes fluos... Waih! J'vais faire du sport. C'est trop bien! Ils ont l'air de s'éclater! - Abdel, 11 ans, Dalil, 12 ans et Sofia, 11 ans, Liège: Des jeux et des toboggans pour l'école. Organiser des activités pour l'école (la piscine, la gym...). En ce qui concerne la vision qu'ont les enfants du loisir: - Charline, 16 ans, Luxembourg: On a séparé en trois parties... La première partie avec tous les loisirs qu'on peut pratiquer. Il y a des loisirs qu'on peut pratiquer en club, genre le sport. Mais il y a aussi des loisirs qu'on peut faire chez soi: lire un livre ou faire de la musique ou écouter de la musique. On peut aller faire du shopping, faire du jardinage, faire de la cuisine, faire de la peinture ou aller voir une exposition de peinture dans un musée... Voyager aussi c'est un loisir. - Robin, 17 ans, Luxembourg: C'est un peu bizarre quand t'es un ado et que tu veux aller jouer à des jeux de société... - Gregory, 6 ans, Namur: J'ai fait le soleil, le ciel, la maison, la piscine, le vélo, la trottinette... mon papa, mon ballon, l'herbe, l'arbre... - Joy, 7 ans, Namur: Moi j'vais à la piscine... - Gregory, 6 ans, Namur: ... Parfois, je vais dans la mienne, parfois je vais dans les autres, parfois je vais à Marchienne. Ma marraine, mon parrain, ma maman, ma tata, ma tante! Je pourrai aller jouer dans les bois avec, faire des wheelings! Je sais faire les wheelings! - Ayoub, 11 ans, Hainaut: On a le droit de s'amuser. On a le droit de se faire des amis... - Pablo, 10 ans, Hainaut: de parler... - Ayoub, 11 ans, Hainaut: On a le droit de jouer ensemble... - Pablo, 10 ans, Hainaut: De jouer à cache-cache. - Clément, 8 ans, Luxembourg: Moi, le samedi, je vais au vrai foot à Sart. - Cassandra, 17 ans, Liège: Moi je joue aux jeux vidéo... presque tout le temps. J'me balade avec mes parents. Et puis le dessin parce que je lis et je dessine. - Jessica, 16 ans, Liège: Moi j'ai mis la télévision car ça reste quand même un loisir même si tout le monde l'a presque tout le temps... [...] C'est toujours un loisir de partager différentes choses avec sa famille: aller dans le parc d'attractions, un barbecue. Ça peut être plein de choses. [...] Moi, par rapport aux loisirs, je pense que tout le monde aurait le droit de faire quelque chose qu'il aime. - Joy, 7 ans, Namur: Ma piscine. Là c'est ma trottinette, là mon vélo, là moi et la mon papa et là mon ballon.	Jérôme, 17 ans, BW « Je pense que le prof, comme l'élève, doit accepter l'avis de l'autre en fait. Parce que l'élève doit accepter ce que pense le prof donc pourquoi pas le prof? C'est la même chose pour les adultes, la famille... Pourquoi ils ne pourraient pas accepter l'avis de l'élève? »

Paroles des enfants (suite)	Actions du PADE
En ce qui concerne l'offre disponible : - Thomas, 17 ans, Luxembourg : Il y a tout à Bastogne comme loisirs ! On peut faire un peu tout ! A part certains sports, mais Bastogne, ce n'est pas une grande ville, alors, on ne peut pas 'chiquiner'... Faire du foot, ça on peut totalement faire. Faire du basket, y a totalement ça à Bastogne, badminton, ça on peut. Tout ce qui est... Oui ! ... Tout ce qui est activité, on peut faire, genre musique, on peut alors c'est déjà bien quoi ! - Jérémy, 16 ans, Luxembourg : Oui, à la bibliothèque. C'est le truc de jeux là pour les enfants.	
RECOMMANDATIONS DES ENFANTS En ce qui concerne l'accessibilité financière : - Soutenir financièrement les lieux de loisirs et les clubs de sport pour leur permettre d'avoir du matériel à disposition des enfants qui les fréquentent, leur évitant des frais. - Réduire le coût des cotisations et affiliations à des loisirs : augmentation des remboursements mutuelle, octroi des subventions pour l'achat de matériel suffisant pour couvrir les besoins des clubs et des structures de loisirs. - Créer de nouvelles maisons de quartier et soutenir financièrement et humainement les maisons existantes. - Rendre les piscines gratuites pour les enfants. - Créer des centres de prêt de matériel sportif ou de loisirs pour les enfants : vélo, tenue de sport... - Permettre le dépaysement par l'accès à des voyages dans le cadre du droit aux vacances. En ce qui concerne l'aménagement de l'espace public : - Créer et aménager des parcs et des aires de jeux dans tous les quartiers. - Mettre des vélos, des trottinettes, des skate-boards à disposition gratuitement. - Créer des accords d'occupation entre les écoles et les communes pour que les cours soient accessibles pour les enfants en dehors du temps scolaire. En ce qui concerne l'école : - Permettre aux écoles de proposer des activités sportives et culturelles accessibles à toutes et tous. - Aménager les cours de récréation et les écoles avec des jeux, des modules... En ce qui concerne la vision qu'ont les enfants du loisir : - Pour les enfants, les loisirs sont également des activités qui peuvent se pratiquer à la maison. Il faut donc permettre à chaque famille et à chaque enfant d'avoir accès au matériel nécessaire : prêt de matériel, augmentation des revenus des foyers... En ce qui concerne l'offre disponible : - S'assurer d'une diversité suffisamment importante de l'offre de loisirs dans les petites et moyennes villes. - Soutenir financièrement et humainement les nouvelles propositions et initiatives. - Étendre les horaires d'ouverture des structures sportives, culturelles et de loisirs en dehors des heures scolaires.	

MISES EN PERSPECTIVE

Au-delà de la question des parcs et espaces de jeux aménagés pour les enfants qui les préoccupent beaucoup et qui rencontrent une demande forte de leur part, les loisirs de manière plus générale génèrent pas mal d'idées :

- Le coût des cotisations et du matériel nécessaire pour pratiquer un sport est présent dans le discours des enfants. Ils-elles ont un regard assez réaliste sur l'impact que ça engendre sur le budget familial.
- Les lieux permettant de pratiquer des loisirs : piscine, maison de quartiers... sont connus des enfants, mais ils-elles souhaitent les rendre plus accessibles, que ce soit financièrement ou en les multipliant.
- Le prêt de matériel est une idée récurrente.
- Les enfants pointent également que les loisirs peuvent aussi se pratiquer chez eux-elles, mais soulignent la nécessité de permettre aux enfants d'y accéder.
- Les vacances constituent également un temps identifié de loisirs dont trop peu d'enfants bénéficient réellement.

1.3.2 Rendre l'espace public "child-friendly"

Paroles des enfants

En ce qui concerne le handicap :

- **Jessica, 17 ans, Liège** : Les restaurants ne sont pas tous adaptés. Des fois, on est obligé de trouver un plan B.

En ce qui concerne les lieux de rassemblement :

- **Julien, 12 ans, Namur** : Pouvoir se réunir dans une école. Une salle pour se réunir pour parler de choses importantes.

- **Céline, 11 ans, Namur** : Tout le monde peut parler ensemble, on peut jouer avec des activités ensemble.

- **Lyana, 10 ans, Hajar, 12 ans, et Sara, 11 ans, Liège** : Plus d'endroits où on peut se rencontrer.

- **Azziz, 13 ans, Hainaut** : Parfois, je rencontre S...

- **Ayoub, 11 ans, Hainaut** : On peut jouer au foot ! On peut se cacher par exemple parce que parfois on se rejoint au parc puis... de temps en temps, chez moi. Tout ça est respecté parce que ma maman et mon papa ils me laissent toujours sortir.

- **Pablo, 10 ans, Hainaut** : On a le droit d'être amoureux.

- **Ayoub, 11 ans, Hainaut** : Ben on a le droit d'aimer non ?

- **Nathan, 12 ans, Namur** : Mettre des arbres partout aussi. Imagine qu'on s'assoit sur un banc pour parler. Moi j'suis associé à d'autres enfants, comme des amis... De parler avec eux... de leurs droits... s'ils n'ont pas de problème.

En ce qui concerne la sécurité :

Lyana, 10 ans, Hajar, 12 ans, et Sara, 11 ans : Faire une piste cyclable sécurisée pour les enfants.

Actions du PADE

W.1.3.2.1 - Adapter les villes aux enfants («child-friendly cities») notamment en prenant en compte l'accessibilité en hauteur des services, WC, transports... dans le cadre des quartiers nouveaux/schéma de développement du territoire.

Ayoub, 11 ans, Hainaut

« On a le droit de s'amuser. On a le droit de se faire des amis... »

Paroles des enfants (suite)	Actions du PADE
- Mélissa, 11 ans, Hainaut : Derrière chez moi, il y a trop de fous dans la rue. - Walid, 12 ans, Liège : Leurs parents ne veulent pas [les laisser sortir]... Quand ils voient à la télévision qu'il y a plusieurs voleurs qui viennent ici, qui volent les enfants, après ils veulent plus. - Ismaël, 11 ans, Liège : Des voleurs sont venus, ils ont cassé la vitre... - Ismaël, 11 ans, Liège : Quelqu'un qu'on ne connaît pas, un monsieur, il ne faut jamais raconter sa vie, parce que sinon ils vont nous suivre et ils vont m'attraper et me tuer. - Liam, 8 ans et Walid, 12 ans, Liège : On a le droit de s'associer à d'autres enfants pour les projets, l'école, leurs devoirs et tout ça... en sécurité. - David, 11 ans, Hainaut : Il faudrait avoir des vélos empruntés pour aller dehors en toute sécurité. - Jérémy, 16 ans, Luxembourg : C'est niveau sécurité pour prendre la route, soit tu passes à côté et tu longes la nationale, ou alors tu peux passer par une petite rue. - Robin, 17 ans, Luxembourg : Il n'y a pas de passage pour piétons, tu peux te faire écraser à tout moment. - Jérémy, 16 ans, Luxembourg : Enfin, c'est nos parents qui font gaffe pour qu'on n'aille pas à pied jusqu'à l'école comme ça. Ou en vélo. - Charline, 16 ans, Luxembourg : Mais sinon y a un Ravel dans mon village. - Maxime, 11 ans, Hainaut : Juste sur la question de la rue. Sur mon trottoir, il y a une voiture qui a failli m'écraser. - Saël, 12 ans, Liège : On met plein de caméras dans les écoles, les magasins, docteurs, etc. - Saël, 12 ans, Liège : S'il fait ça, on a la preuve que quelqu'un a touché. Si elle porte plainte au moins elle a la preuve. - Nesrine, 7 ans, Liège : Laisse-moi t'expliquer. Si on met des caméras dans la rue, si quelqu'un touche, tu ne vas pas aller porter plainte à la police. La police, elle ne va pas faire... bazooka ! - Saël, 12 ans, Liège : Tu as cru que la vie c'était bazooka. La police, elle ne fait pas que ça. Elle t'arrête, elle peut te coller une amende ou soit tu vas en prison mais ça c'est pour un truc grave mais... au moins te mettre une amende... - Saël, 12 ans, Liège : Moi, je parle de toucher... Tu fais ça, je m'en fous... Mais si c'est une fille, par exemple, tu ne vas pas lui faire ça... Tu lui fais ça, c'est un problème... En ce qui concerne les événements publics : - Jenna, 9 ans, Liège : Je ne sais pas si c'est possible de faire une fête... des jeux. De temps en temps, faire une fête comme ça avec des jeux. - Walid, 12 ans, Liège : On peut, pendant les vacances aussi et de Pâques, alors on fait une fête de Pâques.	Pablo, 10 ans, Hainaut « Au théâtre elle nous crie dessus en plus qu'on ne fait rien. Pourquoi il existe des droits pour les enfants ? On pensait que c'était normal, pas que c'était écrit quelque part ! »

RECOMMANDATIONS DES ENFANTS

En ce qui concerne le handicap :

- Rendre tous les lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite (restaurants, magasins...) : imposer de nouvelles normes de construction pour les futurs bâtiments, créer des primes ou des subventions en vue d'aménager des espaces accessibles à toutes et tous.

En ce qui concerne les lieux de rassemblement :

- Créer des espaces aménagés (parc, aire de jeux, terrain de sport...) facilement accessibles pour les enfants et en suffisance.
- Sécuriser les accès qui y mènent : limitation et contrôle de la vitesse, aménagement de pistes cyclables, plus de passages pour piétons...
- Mettre des locaux à disposition des enfants dans les quartiers pour leur permettre de se retrouver, se rencontrer.
- L'accès à l'espace public en tant que terrain de jeu, de découvertes ou de rencontre pour les enfants pourrait aussi être interrogé, en dehors d'espaces dédiés qui leur sont autorisés, souvent pour des pratiques assignées ou largement suggérées.

En ce qui concerne la sécurité :

- Aménager plus de pistes cyclables sécurisées.
- Aménager les trottoirs en les rendant plus larges, plus accessibles aux poussettes et P.M.R.
- Réduire et contrôler la vitesse sur les axes de passages, potentiellement utilisables par les enfants.
- Créer plus de Ravels, sécuriser et aménager les chemins y menant.
- Sécuriser l'espace public pour que les enfants s'y déplacent tranquillement et sans crainte.

En ce qui concerne les événements publics :

- Organiser des événements gratuits dans les quartiers pour différentes occasions afin que les enfants expérimentent et découvrent de nouvelles activités et se rencontrent.

Kedamath, 12 ans, Liège

« Il faut que
la personne demande
la permission avant
de toucher. »

MISES EN PERSPECTIVE

Penser les futurs aménagements en tenant compte de l'accessibilité des enfants est une proposition qui rencontre celles des enfants. Ils-elles mettent tout de même en évidence quelques nuances non négligeables. La sécurité est une condition qui semble importante aux yeux des enfants pour pouvoir investir ces espaces en toute confiance et obtenir l'autorisation parentale. Le comportement des automobilistes, la dangerosité des axes routiers, les espaces délimités... sont autant de points amenés par les enfants pour permettre d'apaiser leurs craintes.

Elles-ils souhaitent également pouvoir se retrouver, se rencontrer et se réunir. Il faut donc que les espaces intérieurs et extérieurs soient pensés pour accueillir les enfants : aménagements, horaires d'ouverture...

Les questions de sécurité ne s'abordent pas de la même manière dans les milieux ruraux ou dans les villes. Le danger sera plutôt du côté des déplacements dans les villages alors qu'il est plutôt envisagé du côté des personnes (mauvaises rencontres) dans des lieux où le contrôle social et les reconnaissances mutuelles semblent moins présents.

1.3.3 Favoriser l'accès de tous les enfants à la culture

Paroles des enfants

En ce qui concerne les activités :

- **Sara, 11 ans, Liège :** Ils ont investi pour qu'on ait deux chevaux et deux ânes et on marche et on va les garder.
- **Audrey, 10 ans, Liège :** Tous les jeudis, on fait du théâtre à l'école ! Et avec la maison des jeunes où j'allais avant, on est même allés dans des voitures pour aller à l'aquarium...
- **Kaoutar, 12 ans, Hainaut :** La prof de théâtre, elle est méchante avec nous.
- **Noureddine, 13 ans, Hainaut :** On se fait maltraiter. On se fait engueuler...
- **Kaoutar, 12 ans, Hainaut :** Oui elle nous crie dessus.
- **Pablo, 10 ans, Hainaut :** Au théâtre elle nous crie dessus en plus qu'on ne fait rien.
- **Julien, 12 ans, Namur :** Monsieur le Ministre, pour faire des activités pendant mon temps libre, il faudrait : jouer dehors dans la cour de l'école. Avoir une bibliothèque près de chez nous. Pouvoir pratiquer du sport et jouer dans une maison, mais calme.

Actions du PADE

W.1.3.3.1 - Favoriser l'accès à tous les enfants aux initiatives liées au patrimoine (accessibilité financière, PMR, déficience visuelle ou autre, ...).

W.1.3.3.2 - Multiplier les actions - 18 ans dans le cadre des journées du patrimoine.

RECOMMANDATIONS DES ENFANTS

En ce qui concerne les activités :

- Organiser des sorties culturelles dans les quartiers (via les maisons de jeunes, les associations...) gratuites.
- Former et sensibiliser les actrices, acteurs culturel-le-s à la bienveillance et aux droits de l'enfant.
- Soutenir et entretenir les activités des bibliothèques, ludothèques, médiathèques.

MISES EN PERSPECTIVE

Encore une fois, l'intérêt des enfants se porte sur leur quotidien et ce qui est le plus proche d'elles-eux. Les bibliothèques, les maisons de quartier sont, entre autres, des lieux clefs qui permettent aux enfants de s'ouvrir à la culture et de la rendre accessible. Il est donc primordial de les soutenir et de renforcer leurs capacités d'actions pour multiplier les occasions d'accès et de pratique de la culture.

Anaïs, 17 ans, BW

« Maçonnerie pour les mecs
et puis pour les meufs c'est
infirmière... »

5.2.2 - AXE 2 : INFORMATION, FORMATION ET ÉDUCATION AUX DROITS DE L'ENFANT

2.1 Informer, éduquer et sensibiliser aux droits de l'enfant les professionnels qui travaillent pour et avec les enfants

2.1.1 Promouvoir une culture des droits de l'enfant au sein du Service Public Wallon

Paroles des enfants

Les questions/réactions fréquentes des enfants au sujet de leurs droits :

- « On pensait que c'était normal, pas que c'était écrit quelque part ! »
- « Pourquoi il existe des droits pour les enfants ? »
- « C'est quoi un-e ministre ? »
- « Je savais que c'était partout dans le monde »
- « Chez nous ça va, par contre, dans d'autres pays... »
- ...

Les questions/réactions fréquentes des adultes au sujet des droits :

- « Oui, mais ils ont des devoirs aussi ! »
- « Ça ne nous arrange pas forcément que les enfants sachent tout ça... »
- « Chouette ! »

Actions du PADE

W.2.1.1.1 - Améliorer la prise en compte des droits de l'enfant au sein des services publics de Wallonie.

W.2.1.1.2 - Former les correspondants droits de l'enfant des administrations wallonnes aux droits de l'enfant, en collaboration avec l'OEJA].

RECOMMANDATIONS DES ENFANTS

Sensibiliser l'ensemble des professionnel-le-s des secteurs éducatifs, sociaux et culturels aux droits de l'enfant.

MISES EN PERSPECTIVE

La méconnaissance qu'ont les enfants de la CIDE, de même que pour une bonne part les adultes auxquels les enfants sont confiés, plaide pour que le texte soit davantage matérialisé : dans les relations, les possibilités de choix, la participation... Il nous semble fondamental que l'ensemble des adultes qui entrent en contact avec les enfants, professionnel-le-s et parents, soient sensibilisé-e-s et formé-e-s aux droits de l'enfant. Ce n'est que si les adultes font vivre leurs droits aux enfants au quotidien que ceux-ci pourront être respectés. Ce constat s'est vérifié tout au long du projet. Il fait l'objet d'un point particulier dans l'analyse du dispositif.

2.1.2 Informer, former et sensibiliser les acteurs professionnels (crèches, écoles...) et pouvoirs locaux sur les enjeux relatifs aux droits de l'enfant

Paroles des enfants

En ce qui concerne le handicap :

- **Jessica, 16 ans, Liège :** C'est l'attitude. Et à part les personnes qui travaillent avec les personnes en situation de handicap, les autres ne savent pas. Je peux comprendre tout à fait... Mais je trouve ça dommage. C'est un peu de l'injustice.
- **Jessica, 16 ans, Liège :** Lui, il peut faire ça, mais toi, on te dit que tu n'es pas capable. Donc on te remet dans un groupe. Mais en réalité, t'es tout à fait capable.
- **Jessica, 16 ans, Liège :** Faudrait les mettre plus en pratique en fait, qu'ils se rendent compte.
- **Cassandra, 17 ans, Liège :** Que les personnes adultes se rendent compte de nos problèmes, qu'ils acceptent justement nos problèmes.

En ce qui concerne le corps et le toucher :

- **Younes, 6 ans, Liège :** Moi, quand on me fait une pique, on ne m'explique pas. On me fait comme ça...
- **Siyu, 8 ans, Liège :** Me demander pour me toucher.
- **Saël, 12 ans, Liège :** Les profs aussi, les médecins.
- **Léa, 8 ans, Liège :** Ben moi, j'ai fait mon école où il y a la cour. Y'a mon amie qui vient près de moi et qui veut me toucher et je n'ai pas envie. Et là, je suis chez le médecin. Il me demande d'enlever ma blouse et moi, je dis non et lui il dit si !
- **Kedamath, 12 ans, Liège :** Il faut que la personne demande la permission avant de toucher.
- **Saël, 12 ans, Liège :** Au début, je n'étais pas d'accord et j'ai dû copier 150 fois « je respecte ce que l'éducateur me dit ».
- **Saël, 12 ans, Liège :** Quand je suis dans la douche à l'internat, je ne suis pas tranquille quand je me lave. Parce qu'on n'est pas tout seul. Y'a quatre douches et on est tous les quatre dans une douche. Pas dans une douche mais en même temps. Des fois, je ne suis pas rassuré.

En ce qui concerne la violence éducative :

- **Asma, 10 ans, Hainaut :** La prof de théâtre elle est méchante avec nous.
- **Bakir, 13 ans, Hainaut :** On se fait maltraiter. On se fait engueuler...
- **Asma, 10 ans, Hainaut :** Oui elle nous crie dessus.
- **Pablo, 10 ans, Hainaut :** Au théâtre elle nous crie dessus en plus qu'on ne fait rien.
- **Abdel, 11 ans, Dalil, 12 ans, Sofia, 11 ans, Liège :** Avoir des instituteurs gentils qui soient polis et souriants, s'il vous plaît. Que les accueillantes fassent des études, s'il vous plaît.
- **Audrey, 10 ans, Alma, 11 ans, Maëlys, 11 ans, Liège :** Une école qui donne des permis de s'occuper des enfants.
- **Julien, 12 ans, Namur :** Je n'aime pas parler avec mon institutrice. Parce qu'elle est laide ! En plus, elle a des chouchoutes !

Actions du PADE

W 2.1.2.1 - Informer sur le danger et l'impact néfaste de certains produits sur la santé (pesticides, produits de nettoyage, ...) utilisés au quotidien.

W.2.1.2.2 - Sensibiliser le secteur de l'enseignement ordinaire à la question du handicap, en synergie avec la FWB.

W.2.1.2.3 - Sensibiliser les acteurs des services résidentiels pour jeunes porteurs d'un handicap à la question de la participation des enfants.

W.2.1.2.4 - Sensibiliser les travailleurs sociaux des CPAS, via la Fédération des CPAS, aux droits de l'enfant et à la problématique des enfants en situation de précarité et des enfants migrants (MENA, mineurs mis en autonomie...).

W.2.1.2.5 - Former et sensibiliser le personnel des services d'écoute et d'urgence (suicide, violences conjugales...) à l'accueil spécifique des enfants victimes de violence.

W.2.1.2.6 - A travers les compétences de la Wallonie en matière de formation, favoriser l'accessibilité à un milieu d'accueil de qualité à tous les enfants, notamment en soutenant et développant des formations professionnelles de qualité pour les accueillants de la petite enfance et de l'enfance, incluant notamment un volet concernant les droits de l'enfant.

Paroles des enfants (suite)	Actions du PADE (suite)
- Nathan, 12 ans, Namur: Parce qu'elle dit « ma petite chérie ». - Julien, 12 ans, Namur: Les madames, elles préfèrent les filles que les garçons! Dans notre école, il a plus de filles que de garçons. - Adil, 11 ans, Liège: Quand elle nous regarde, elle ne nous punit pas mais quand il y a un petit truc, par exemple quand H sa bouteille avait fait du bruit, elle prend la bouteille et elle la jette à la poubelle... - Sara, 11 ans, Liège: Et il y avait encore de l'eau et tout! - Adil, 11 ans, Liège: H., elle la gronde dessus... H., elle pleure... elle dit: Waouw arrête de faire tes yeux de crocodiles! - Julien., 12 ans, Namur: Oui, ça fait déjà six ans que je suis dans cette école de caca. Dans notre école... on joue au foot et les madames nous confisquent les balles. En ce qui concerne la gestion de groupe: - Saël, 12 ans, Liège: C'est bizarre, à l'école c'est chiant parce que à chaque fois, il y a toujours des plus grands qui me cherchent... - Audrey, 11 ans, Liège: Tout simplement, je me fais frapper l'année passée. C'est un élève, tous les jours, il me frappait. Soit lui ou soit T, mon ami... - Adil, 11 ans, Liège: Le conseil de classe! - Maëlys, 11 ans, Liège: On va chercher un petit papier... par exemple, j'ai un problème, je n'aime pas, j'aime pas comment ça fonctionne... - Sara, 11 ans, Liège: Là, je parle de mon problème... Là, je félicite... Et là, je propose... - Audrey, 10 ans, Liège: Les dames de midi... comme ça (en faisant le geste de croiser les bras). - Maëlys, 11 ans, Liège: Quand on les sépare, elles viennent. - Audrey, 10 ans, Liège: Elles s'en foutent un petit peu... - Sara, 11 ans, Liège: Elles viennent et puis après, elles les séparent... après, elles les mettent dans un coin et elles n'essayent pas de voir ce qu'il y a ou qu'est-ce qu'il s'est passé... - Audrey, 10 ans, Liège: Du coup, c'est nous qui devons essayer de les séparer parce que eux, ils restent comme ça à regarder la bagarre. Et quand quelqu'un dit: « Madame il y a une bagarre. » Elle répond « Je sais j'attends quand c'est fini! » - Abdel, 11 ans, Liège: À l'école, il y a beaucoup de disputes... - Sara, 11 ans, Liège: Presque tous les jours. - Maëlys, 11 ans, Liège: Ça ne se termine pas mais c'est... On les sépare. En ce qui concerne la relation entre professionnel-le-s et enfants: - Jérôme, 17 ans, BW: Je pense que le prof, comme l'élève, doit accepter l'avis de l'autre en fait. Parce que l'élève doit accepter ce que pense le prof donc pourquoi pas le prof? C'est la même chose pour les adultes, la famille... Pourquoi ils ne pourraient pas accepter l'avis de l'élève? - Anaïs, 17 ans, BW: Si c'est direct « vous avez tort, ce n'est pas ça c'est ça » ou alors « Moi je ne suis pas d'accord, je pense que c'est comme ça » enfin, il y a une différence...	W.2.1.2.7 - Promouvoir les droits de l'enfant dans le cadre du plan HP par une sensibilisation des chefs de projet et antennes sociales des communes concernées. W.2.1.2.8 - Encourager les pouvoirs locaux à mener à bien des projets portant sur les droits de l'enfant dans le cadre des Plans de cohésion sociale. W 2.1.2.9 - Informer les communes sur les enjeux relatifs aux droits de l'enfant au niveau local en les sensibilisant notamment à développer une approche inclusive tenant compte des besoins spécifiques des enfants porteurs d'un handicap. W.2.1.2.10 - Exercer un contrôle externe sur les droits des enfants placés dans des établissements psychiatriques, en partenariat avec des représentants de la société civile.

Thomas, 17 ans, Luxembourg

« Pour les gens qui n'ont pas de voiture, c'est vraiment un gros problème tout ce qui est hospitalier. »

Paroles des enfants (suite)	
- Jérôme, 17 ans, BW : Je n'étais pas d'accord avec mon professeur et il m'avait fait courir dans toute la cour, parce que j'étais pas d'accord avec lui. Je pense que ça dépend des professeurs, des gens qui sont plus ouverts d'esprit. Quelqu'un qui est plus ouvert d'esprit acceptera plus qu'on ne soit pas dans son sens que quelqu'un qui se dit « il n'y a que ce que je pense qui est juste ». - Yanna, 16 ans, BW : Tu peux parler respectueusement mais avoir des propos qui peuvent être forts sans que tu t'en rendes compte. J'ai déjà eu ça : je parlais avec quelqu'un et j'avais des propos qui avaient un fort impact. La prof m'a dit clairement que je prenais une place que je ne devrais pas et que c'est aussi pour ça que c'est monté dans les tours. Après, il faut que l'adulte nous respecte comme nous on doit le respecter mais je crois que des fois on en demande beaucoup trop aux adultes. Du coup c'est aussi pour ça qu'ils sont comme ça, qu'ils réagissent comme ça. En ce qui concerne les professionnel-le-s qui pourraient garantir la transmission d'informations sur les droits de l'enfant : - Anaïs, 17 ans, BW : N'importe quel prof ou quoi qui connaît les droits peut le faire, non ? - Christophe, 17 ans, BW : Ou alors, une formation ? - Anaïs, 17 ans, BW : Dans les gens du PMS, ils peuvent le faire ! - Christophe, 17 ans, BW : Une formation pour les gens du PMS, pour qu'ils en soient plus conscients.	Noureddine, 13 ans, Liège « Qu'on mange en famille. »
RECOMMANDATIONS DES ENFANTS En ce qui concerne le handicap : Ouvrir les espaces à tous et toutes pour permettre la rencontre entre personnes en situation de handicap et personnes valides afin de faire évoluer le regard de ces dernières : ▪ Inclure plus d'enfants en situation de handicap dans les écoles ; ▪ Créer des espaces de loisirs organisés de manière à ce que toutes et tous puissent être accueilli-e-s ; ▪ Adapter l'espace public aux situations de chacun-e. En ce qui concerne le corps et le toucher : Former tou-te-s les professionnel-le-s qui entrent en contact avec les enfants au respect du corps de ceux-celles-ci et à la bientraitance ; ▪ Expliquer systématiquement aux enfants quels sont les actes médicaux qui vont être posés ; ▪ Mettre en place des conditions qui permettent le respect de l'intimité de chacun-e dans les moments de soins. En ce qui concerne les violences éducatives : Lutter contre les violences éducatives ordinaires : ▪ Former les professionnel-le-s de l'éducation ; ▪ Organiser des campagnes de sensibilisation ; ▪ Améliorer le soutien à la parentalité dans les consultations O.N.E.	

RECOMMANDATIONS DES ENFANTS (SUITE)

En ce qui concerne la gestion de groupe :

Marquer l'importance de la vie collective dans les lieux d'accueil d'enfants et de jeunes :

- Former les accueillant-e-s à la gestion de groupe et de la vie collective ;
- Faire rentrer la gestion de la vie collective dans la formation initiale des enseignant-e-s ;
- Faire rentrer la gestion de la vie collective dans les programmes scolaires.

En ce qui concerne la relation entre professionnel-le-s et enfants :

- Former les professionnel-le-s à réfléchir aux attitudes éducatives qu'ils-elles souhaitent mettre en place pour garantir l'effectivité des droits de l'enfant et empêcher l'établissement d'une relation autoritaire et hiérarchique entre eux-elles et les enfants.

En ce qui concerne les professionnel-le-s qui pourraient garantir la transmission d'informations sur les droits de l'enfant :

- Faire rentrer la CIDE dans la formation initiale de tou-te-s les professionnel-le-s de l'éducation.
- Organiser des campagnes de sensibilisation à l'attention des adultes dans les écoles et espaces de loisirs.
- Former des référent-e-s « Droits de l'enfant » dans les lieux fréquentés par les enfants.

MISES EN PERSPECTIVE

Nous tirons le constat que la plupart des discours des enfants et des jeunes témoignent d'un certain regard posé sur eux-elles par les adultes qui les accueillent. Ce regard n'est pas celui d'un adulte bienveillant qui aurait confiance en l'enfant et ses capacités ou compétences. Dès lors, la relation qui s'installe entre adultes et enfants est une relation essentiellement basée sur un rapport de force qui place l'adulte au-dessus de l'enfant. Lorsque ces derniers et dernières évoquent les adultes, à l'école, mais ailleurs aussi, c'est ce qui ressort globalement. Lorsque le contraire est amené, c'est pour parler d'un adulte (professeur-e, parent, accueillant-e-s, animateur-trice...) en particulier qui serait une sorte d'exception qui confirmerait la règle.

Pour sortir de cette difficulté, une prise de conscience est nécessaire et passe par la possibilité de prendre du recul sur ses pratiques, de les analyser et de remettre en cause les intentions et les effets des interventions, l'organisation de la vie quotidienne et ses impacts.

Il faut aussi pointer la solitude de nombre d'adultes face aux enfants qui permet peu la remise en cause ou laisse les adultes seuls face à un trop grand nombre d'enfants que pour pouvoir intervenir adéquatement sur un plan éducatif.

2.2 Mieux faire connaître au grand public la CIDE et ses principes

2.2.1 Rendre l'information accessible aux enfants et aux jeunes

Paroles des enfants

En ce qui concerne la transmission de l'information :

- **Anaïs, 16 ans, BW :** On trouve qu'il faudrait faire plus de conférences avec les élèves, pour parler justement des droits des enfants. Parce que jusqu'à présent, je n'en avais jamais entendu vraiment parler.

Actions du PADE

W.2.2.1.1 - Assurer une large diffusion des recommandations de l'ONU, notamment dans sa version « childfriendly ».

Paroles des enfants (suite)	Actions du PADE (suite)
- Jérôme, 17 ans, BW: Des pancartes aux murs comme il y en a pour d'autres trucs. - Jérôme, 17 ans, BW: Il y a aussi la télé, des pubs où ils expliquent... Par exemple, par rapport aux accidents. Ils montrent des trucs, ça pourrait être bien comme ça. En général, le soir, les enfants sont avec leurs parents, ils regardent un peu la télé quand ils sont plus jeunes aussi. Et ça touche un plus grand public vu que la télé, ça peut être n'importe où. Parce que, moi au départ, y a plein de pancartes dans l'école et je ne fais pas attention, je passe, je vais en classe et je regarde pas forcément. Alors que quand c'est à la télé! Mais y a toujours aussi le risque, si c'est enregistré, qu'on passe la pub. - Jérôme, 17 ans, BW: Les parents, les plus jeunes, même les plus petits. Qu'ils sachent, au moins savoir! Ils ne vont pas faire grand-chose à 4, 5 ans. Ils ne sauront pas faire grand-chose. Mais au moins, si jamais il y a un truc qui se passe à l'école, qu'un parent, qu'un prof lui foute une baffe ou quoi, qu'il sache que ce n'est pas logique! - Christophe, 17 ans, BW: Peut-être comme le PMS? S'installer un bureau, mais une personne qui soit là tout le temps, tous les mercredis ou un jour exclusif de la semaine. Comme ça, les élèves peuvent venir poser leurs questions.	W.2.2.1.2 - Contribuer au site portail droits de l'enfant (www.droitsdelenfant.be), prévu dans le PADE 2015-2017 de la FWB, porte d'entrée notamment vers les sites du Délégué Général aux Droits de l'Enfant et de l'OEJA) ainsi que vers de l'information sur la CIDE et des ressources externes. W.2.2.1.3 - Améliorer l'accessibilité à un dispositif ethno-psychologique des migrants et leurs enfants via une information child-friendly. W.2.2.1.4 - Assurer une information child-friendly pour lutter contre le non-recours aux services de santé mentale. W.2.2.1.5 - Mettre en place au sein des institutions d'accueil et d'hébergement de personnes handicapées ou en difficulté sociale un dispositif d'enregistrement des plaintes des enfants, notamment en proposant une information et une procédure accessible et adaptée aux enfants (childfriendly). W.2.2.1.6 - Informer de façon correcte et adéquate les enfants placés dans des établissements psychiatriques quant à leur situation, y compris quant à la durée de leur séjour.

RECOMMANDATIONS DES ENFANTS

En ce qui concerne la transmission de l'information:

- Faire vivre leurs droits aux enfants au quotidien.
- Organiser des campagnes de sensibilisation à destination des enfants et des jeunes sur des supports variés.
- Organiser des séances d'information sur la CIDE auprès des enfants plus jeunes.
- Informer les parents de l'existence de la CIDE et de son contenu.

Donovan, 11 ans, Luxembourg

« Une piscine pour les enfants gratuite tous les samedis. »

MISES EN PERSPECTIVE

Bien que des statistiques inquiétantes existent à ce sujet, nous avons été particulièrement étonnés de voir le nombre d'enfants qui n'ont jamais entendu parler de leurs droits. Nous n'avons rencontré aucun enfant qui ait une connaissance suffisante des droits de l'enfant pour se sentir à l'aise d'en parler aux autres. Les activités proposées aux enfants nous ont aussi permis de nous rendre compte de ce que les enfants comprennent de leurs droits, notamment par l'entremise de l'affiche de l'OEJA], donnant ainsi des pistes pour des évolutions futures.

2.3 Développer des actions de sensibilisation à destination des enfants sur des thématiques liées à leurs droits, à leur bien-être et à leur développement

Paroles des enfants

En ce qui concerne la transmission de l'information :

- **Curtys, 12 ans, Marwen, 12 ans, Lenny, 10 ans, Liège :** Avoir un journal gratuit tous les jours et la T.V. moins chère.
- **Curtys, 12 ans, Marwen, 12 ans, Lenny, 10 ans, Liège :** Créer une chaîne Youtube pour montrer le monde. Une chaîne télé racontée par des enfants à la place d'un journaliste.
- **Lyana, 10 ans, Hajar, 12 ans, Sara, 11ans, Liège :** Dans toutes les écoles, on met un porte-journal pour tous les enfants. Une T.V. pour les écoles que l'on allume que dans les temps libres et qui ne montre que les infos. Deux enfants, chaque jour, à la T.V pour faire une émission.
- **Audrey, 10 ans, A., 11 ans, H., 11 ans, Liège :**
Avoir une bibliothèque dans l'école. Avoir une boîte à livre en rue. Donner un dictionnaire par élève. Avoir un JDE gratos à la maison. Donner des journaux que l'on n'utilise plus. Regarder le journal à la télé.
- **Nolan, 7 ans, Luxembourg :** Qu'il y ait des journaux pour les petits, accessibles grâce à un code.

Actions du PADE

Younes, 6ans, Liège

« Moi, quand on me fait une pique, on ne m'explique pas. On me fait comme ça...

RECOMMANDATIONS DES ENFANTS

En ce qui concerne les sources d'informations :

- Garantir à chaque enfant l'accès et la possibilité d'emprunt dans une bibliothèque.
- Poursuivre les initiatives « boîte à livres » dans les espaces publics.
- Distribuer à chaque élève un dictionnaire.
- Envoyer à chaque enfant, gratuitement, un journal qui lui soit destiné.
- Récolter les journaux déjà lus pour les redistribuer dans les écoles.
- Donner aux enfants la possibilité de participer à un média et à la diffusion d'informations, renforcer l'éducation aux médias.
- Créer des temps de discussion entre enfants sur l'actualité.

MISES EN PERSPECTIVE

Le média TV, malgré la montée en puissance d'Internet et des réseaux sociaux, garde une certaine popularité et légitimité auprès des enfants, de même que la presse. Des productions via les réseaux sociaux (exemple de la chaîne Youtube) plaide pour une offre adaptée aux enfants (horaires, format...). Les enfants reconnaissent également un rôle aux adultes pour les informer tout en revendiquant la possibilité d'être informés par leurs pairs et de participer à de la production d'information.

2.3.1 Informer et sensibiliser les enfants sur les questions environnementales et de développement durable

Paroles des enfants

- **Charles, 11 ans, BW:** Utiliser des sacs en tissu pour faire ses courses plutôt que des sacs en plastique pour moins polluer.

Actions du PADE

W.2.3.1.1 - Réaliser des actions pédagogiques de prévention et d'information pour sensibiliser à l'importance de la qualité de l'air intérieur.

W.2.3.1.2 - Développer des outils pédagogiques à destination des enfants afin de les sensibiliser aux problématiques environnementales et de développement durable.

W.2.3.1.3 - Mener des actions de prévention et d'information destinées aux enfants afin de les sensibiliser aux problématiques environnementales/écologiques.

RECOMMANDATIONS DES ENFANTS

Valoriser et multiplier les démarches de remplacements des sacs en plastique par des sacs réutilisables.

MISES EN PERSPECTIVE

Il nous semble que les enfants sont assez conscient-e-s des enjeux liés aux problèmes environnementaux. Du coup, nous pouvons en conclure que les différentes initiatives qui ont été menées pour les sensibiliser ont fonctionné. Il apparaît qu'il faut poursuivre ce travail tout en menant des démarches plus concrètes. La récente mobilisation des étudiant-e-s pour le climat, plaidant pour une action plus importante des autorités dans une perspective de développement durable est à considérer.

2.3.2 Informer et sensibiliser les enfants à la question de l'agriculture en Wallonie

Paroles des enfants	Actions du PADE
	W.2.3.2.1 - Mener des actions d'information et de sensibilisation à destination des enfants sur l'agriculture wallonne, les comportements de consommation responsable, etc.

RECOMMANDATIONS DES ENFANTS

Nous partons du postulat que les recommandations du point 2.3 auraient un impact sur l'information et la sensibilisation des enfants à la question de l'agriculture en Wallonie. Nous pensons également que l'ouverture de l'école sur l'extérieur (recommandation du point 2.3.3), notamment sur le milieu proche aurait un impact sur la question.

MISES EN PERSPECTIVE

La question de l'agriculture en Wallonie n'a quasiment pas été évoquée par les enfants durant les rencontres, si ce n'est via la question de l'alimentation saine et locale évoquée précédemment.

2.3.3 Informer et sensibiliser les enfants à la question de la nature et de la biodiversité en Wallonie

Paroles des enfants	Actions du PADE
En ce qui concerne l'observation de la nature: - Théo, 9 ans, Luxembourg: Aller à l'école, voire dans le jardin pour des animaux... Parce que moi, j'ai un petit bocal dans lequel je peux emprisonner des animaux et il y a une loupe dedans.	W.2.3.3.1 - Mener des actions d'information et de sensibilisation à la biodiversité à destination des enfants. W.2.3.3.2 - Promouvoir la participation des jeunes en milieu rural, notamment via la réalisation de projets dans le cadre des Plans communaux de développement de la nature (PCDN): (mares dans les écoles, vergers, haies, mesures agri-environnementales avec les agriculteurs, jardins naturels chez les particuliers, le maintien et la gestion des réserves naturelles, les opérations «combles et clochers» et «bords de routes»...).

RECOMMANDATIONS DES ENFANTS

En ce qui concerne l'observation de la nature :

Promouvoir les activités de découverte du milieu :

- Faire rentrer la découverte du milieu dans les programmes scolaires ;
- Mettre en place des activités de découverte du milieu (urbain, rural, naturel) gratuites pour les habitant-e-s de chaque province.

MISES EN PERSPECTIVE

D'après les différents témoignages des enfants, il nous apparaît que ces derniers et dernières n'ont pas assez la possibilité d'être à l'extérieur¹¹, que ce soit dans des espaces verts ou des espaces urbains aménagés pour elles-eux. Il nous semble que cette réalité est une conséquence du climat de peur et d'insécurité provoqué par l'affaire Dutroux et par les attentats terroristes qui ont grandement traumatisé la Belgique. Il serait donc peut-être intéressant de mener des campagnes de sensibilisation, mais aussi d'aménagements afin d'apaiser les adultes sur les dangers de l'extérieur pour les enfants.

5.2.3 - AXE 3 : PARTICIPATION ET GOUVERNANCE DES DROITS DE L'ENFANT

3.1 Optimiser le pilotage des politiques relatives aux droits de l'enfant

3.1.1 Doter la Région wallonne d'un cadre légal relatif à l'application de la CIDE en Wallonie

Paroles des enfants

Actions du PADE

W.3.1.1.1 - Reconnaître les droits de l'enfant comme une compétence politique à part entière, en ce compris le budget, et les inclure dans l'arrêté de répartition des compétences.

W.3.1.1.2 - Étendre les compétences du DGDE à la Région wallonne (accord de coopération).

MISES EN PERSPECTIVE

La portée institutionnelle et le caractère opérationnel de cette intention est bien évidemment en dehors de la portée des enfants. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là d'un élément formel d'appui particulièrement important dans le développement de politiques futures incluant la question des Droits de l'Enfant.

3.1.2 Renforcer les synergies et transversalité en matière de droits de l'enfant	
Paroles des enfants	Actions du PADE
	W.3.1.2.1 - Développer des synergies avec la FWB dans le cadre de l'application de la CIDE (GP CIDE, formations, échanges de bonnes pratiques, ...). W.3.1.2.2 - Organiser périodiquement un gouvernement thématique conjoint RW-FWB consacré aux droits de l'enfant. Dans ce cadre, faire le suivi du plan d'actions. W.3.1.2.3 - Assurer une large diffusion du plan d'action de la Wallonie et du rapport alternatif des ONG.
MISES EN PERSPECTIVE La question des synergies a été pointée d'entrée dans ce rapport. En effet, pour les enfants, notre découpage institutionnel recouvre peu de sens dans leur quotidien. L'école et les transports, la culture et la mise à disposition de matériel, l'alimentation saine dans les cantines scolaires, le soutien aux personnes en situation de handicap tant dans la sphère privée que publique... constituent des situations de vie qui forment un tout indivisible. Dans le cadre du respect de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, l'interrogation des politiques publiques nécessite dès lors de partir du vécu des enfants pour le confronter aux compétences qui s'étendent du local au fédéral, voire à l'international en passant par les régions et communautés. Cette perspective impose des concertations et des dialogues entre entités au départ du vécu et du regard des enfants. Cet exercice précis, porté par la Gouvernement wallon, montre à suffisance la nécessité de sortir du cadre pour embrasser au moins les politiques de la Fédération Wallonie-Bruxelles (qui mène par ailleurs, au moment du dépôt de ce rapport, un exercice participatif pour partie semblable après avoir réalisé une étude quantitative^{/12}).	
3.2 Renforcer la participation des enfants au niveau local, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques	
3.2.1 Renforcer la participation des enfants au suivi et à l'évaluation des politiques publiques	
Paroles des enfants	Actions du PADE
En ce qui concerne les conditions : - Joachim, 11 ans, Hainaut : Pour dire ce que je pense, j'aimerais que tous les enfants puissent sortir pour discuter.	W.3.2.1.1 - Initier un processus de consultation et de participation des enfants dans le cadre de la préparation, du suivi et de l'évaluation du plan consacré aux droits de l'enfant.

Paroles des enfants (suite)	Actions du PADE (suite)
- Maxime, 11 ans, Hainaut: Et j'aimerais qu'il n'y ait plus de harcèlement. - Ismaël, 11 ans, Liège: On doit respecter les vieux, les grands... qui sont plus grands que nous, et eux ils vont nous respecter aussi. - Naëlle, 10 ans, et Louane, 8 ans, Liège: On voudrait nous exprimer sans qu'on nous dise non. - Maud, 17 ans, BW: S'exprimer, oui mais aussi respecter la religion des autres et ne pas faire de critique ou d'avis trop subjectif. - Chakib, 11 ans, Hainaut: Je peux parler tout le temps, mais des fois, je n'en ai pas envie... - Dylan, 8 ans, Luxembourg: Ne pas être énervés quand on parle. - Maud, 17 ans, BW: On a mis un ordinateur pour s'exprimer sur les réseaux sociaux, parce que là aussi on peut s'exprimer, dire ce qu'on veut. Mais toujours dans la limite du respect. Il y a souvent, enfin parfois, des gens qui vont aussi juger ce qu'on va dire. Donc, essayer de tempérer quand même ses propos. - Julien, 12 ans, Namur: J'écoute! Des fois je n'écoute pas. Je n'aime pas écouter les conversations des grands. - Ayoub, 11 ans, Hainaut: Pour que tous les enfants puissent s'exprimer librement, j'aimerais que tous les enfants aient l'occasion de s'amuser. En ce qui concerne l'expression: - Maëlys, 11 ans, Liège: Ici, on peut s'exprimer en musique ou en chant ou en dansant... Et on peut s'exprimer en gestes... Là, on a fait quelqu'un qui tire les cheveux de l'autre... - Clara, 6 ans, Luxembourg: Moi, j'ai aussi le droit de m'exprimer pour avoir mon chat et j'ai vraiment envie d'avoir un chat pour jouer avec... - Axel, 11 ans, Hainaut: Pour que tous les enfants puissent s'exprimer librement, il faudrait que tous les enfants aillent chez le roi pour s'exprimer. - Maud, 17 ans, BW: On a le droit de s'exprimer librement, mais à l'école, on a quand même une certaine façon de s'exprimer quand on parle à un professeur, un éducateur ou au directeur. Donc on peut s'exprimer librement mais dans la limite du respect et de la politesse. En ce qui concerne la participation: - Animatrice: Est-ce qu'il y a des endroits où vous pouvez dire des choses sur le fonctionnement de l'école, la classe? - Ayoub, 11 ans, Liège: Le conseil de classe! - Maëlys, 11 ans, Liège: On peut dire qu'on va chercher un petit papier... par exemple, j'ai un problème: je n'aime pas comment ça fonctionne... - Sara, 11 ans, Liège: Là, je parle de mon problème... Là, je félicite... Et là, je propose... - Audrey, 10 ans, Liège: On peut par exemple rester 5 minutes de plus dans la cour. En ce qui concerne la formation des professionnel-le-s: - Abdel, 11 ans, Ayat, 12 ans, et Sofia, 11 ans, Liège: Un instituteur ou une institutrice qui écoute.	W.3.2.1.2 - Promouvoir les conseils communaux d'enfants et de jeunes, en partenariat avec le Creccide, et en balisant les pratiques pour que la participation soit respectueuse des enfants, notamment en s'appuyant sur une charte de qualité (cf. charte qualité du CRECCIDE). W.3.2.1.3 - Diffuser largement le vade mecum (OEJA)) sur la participation des enfants aux politiques publiques. W.3.2.1.4 - Promouvoir la participation des jeunes en milieu rural, notamment via les Opérations de développement rural (programmes communaux de développement rural-PCDR), en partenariat avec des acteurs tels que la Fondation rurale de Wallonie. W.3.2.1.5 - Développer une expérience-pilote visant à associer les enfants à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation d'un projet qui les concerne en matière de petite(s) infrastructure(s) sportive(s) et ce, en privilégiant les quartiers socialement défavorisés. Julien, 12 ans, Namur « Pouvoir se réunir dans une école. Une salle pour se réunir pour parler de choses importantes. »

Paroles des enfants (suite)	Actions du PADE
- Jérôme, 17 ans, BW: De fait, à l'école, si on s'exprime face à un professeur, par exemple pour aller dans le sens contraire de lui, il va toujours mal nous regarder au début en général. Après, je ne dis pas que tous les profs sont comme ça. - Caroline, 11 ans, Hainaut: Mais pas dans la classe, parce que sinon on se fait engueuler.	
RECOMMANDATIONS DES ENFANTS En ce qui concerne les conditions: Garantir, dans les espaces de consultation et de participation, les conditions nécessaires à l'expression des enfants : ▪ Aménager des espaces intérieurs et extérieurs favorisant la discussion entre enfants ; ▪ Respecter les rythmes et les besoins des enfants dans ces dispositifs ; ▪ Mettre en place un climat bienveillant et un cadre dans lequel chaque enfant peut être entendu sans jugement ; ▪ Assurer la confidentialité de ces espaces et le suivi de la parole des enfants afin que chacun-e se sente en sécurité. En ce qui concerne l'expression: - Mettre en place dans les espaces de consultation et de participation d'autres moyens d'expression que la parole (expression corporelle, vocale, artistique, musicale...). - Garantir que les sujets sur lesquels les enfants sont consulté-e-s soient en lien avec leur âge et leur quotidien ou permettre aux enfants une réelle appropriation des sujets. - Faire se rencontrer les enfants consulté-e-s et les décideurs et décideuses afin d'ancrer leur participation dans la réalité. Limiter les acteurs, les actrices et les étapes intermédiaires dans le processus de consultation et de participation : ▪ pour que les enfants se sentent reconnu-e-s et écouté-e-s par les décideurs et décideuses ; ▪ pour permettre aux décideuses et décideurs politiques d'être en prise directe avec la réalité des enfants et la manière dont ils-elles la vivent. En ce qui concerne la participation: - Favoriser la mise en place de conseils de classe et de structures participatives dans les institutions afin de permettre l'entraînement à la participation. En ce qui concerne la formation des professionnel-le-s : - Former les professionnel-le-s de l'Éducation à garantir, au quotidien, les conditions nécessaires à la consultation et la participation des enfants lors de leur formation initiale et des formations continuées. - Faire entrer dans la formation initiale et continue une réflexion sur les conditions nécessaires à la consultation et à la participation des enfants. - Former les futur-e-s enseignant-e-s et les enseignant-e-s à mettre en place des conseils dans leur classe.	
MISES EN PERSPECTIVE Une des premières préoccupations des enfants lorsque l'on aborde avec eux-elles la consultation et la participation se porte sur les conditions élémentaires qui favorisent celles-ci. Il semble assez clair que, de manière générale, peu d'enfants considèrent être dans leur vie de tous les jours, spécialement à l'école, en « état » de dire, de s'exprimer et donc de participer à leur quotidien.	

Antoine, 17 ans, Liège

« Parce qu'il y a des trottoirs où il y a presque un mètre de hauteur. C'est quoi ça ? »

MISES EN PERSPECTIVE (SUITE)

Se sentir autorisé-e à parler, à livrer une parole authentique, un point de vue singulier requièrent des conditions de sécurité, un cadre et une expérience. Cela s'explique notamment par le manque de formation en matière de droits de l'enfant des professionnel-le-s qui les accompagnent, le déficit de réflexion sur le sujet qui entraîne des attitudes et des aménagements peu en lien direct avec les droits des enfants.

Il apparaît aussi des propos des enfants qu'il est important pour eux-elles d'être consulté-e-s ou de participer lorsque le sujet les concerne et qu'ils-elles peuvent aisément faire des liens avec leur vie, leurs réalités pour, d'une part, être en maîtrise et, d'autre part, relever les conséquences, les effets de leur participation. Ce dernier élément est assez important à leurs yeux.

Il est enfin essentiel pour les enfants d'être en dialogue direct avec les décideurs et décideuses qui vont se « servir » de leurs propos ou celles et ceux qui ont « commandé » le dispositif de consultation ou de participation. Ainsi, les enfants se sentent reconnu-e-s et écouté-e-s, leur parole étant prise en compte « pour du vrai ». Ils-elles peuvent également concrétiser et rendre réelle leur consultation ou participation.

3.2.2 Favoriser la participation effective des enfants ayant des besoins spécifiques

W.3.2.2.1 - Développer une expérience-pilote visant à inclure des enfants porteurs d'un handicap aux activités qui les concernent, développées dans les petites infrastructures sportives de quartier.

W.3.2.2.2 - Favoriser la participation des enfants handicapés et de leur famille aux décisions qui les concernent, en synergie avec le Centre UNIA.

W.3.2.2.3 - Mettre en place un conseil des usagers «enfants» dans chaque service résidentiel pour jeunes porteurs d'un handicap.

W.3.2.2.4 - S'appuyer sur les principes de la CIDE dans le cadre de la réforme de la santé mentale et veiller notamment à la participation (active et effective) des enfants dans les décisions les concernant.

MISES EN PERSPECTIVE

Les enfants n'ont pas mentionné en particulier les enfants en situation de handicap. Il semble que, pour eux-elles, les mêmes recommandations que celles du 3.2.1 s'appliquent. En effet, les mêmes postulats de départ sur les conditions nécessaires aux processus de consultation et de participation ont été posés : la sécurité, le bien-être, les sujets liés au quotidien, le respect des rythmes et des besoins...

3.3 Monitorer pour mieux gouverner

3.3.1 Accroître les connaissances sur les droits de l'enfant en vue d'optimiser l'efficacité des politiques publiques en Wallonie

Paroles des enfants

- **Axel, 11 ans, Hainaut** : Pour que tous les enfants puissent s'exprimer librement, il faudrait que tous les enfants aillent chez le roi pour s'exprimer.

Actions du PADE

W.3.3.1.1 - Suivre les résultats des recherches lancées par la FWB en matière de child-budgeting afin d'entrevoir la faisabilité d'un tel projet en Wallonie.

Paroles des enfants (suite)	Actions du PADE (suite)
	W.3.3.1.2 - Identifier les données nécessaires au suivi du bien-être des enfants (par exemple: santé, santé mentale, santé, infrastructures...) et les mobiliser dans la définition des politiques publiques, en collaboration avec l'IWEPS et le Conseil de stratégie et de prospective de l'AVIQ. W.3.3.1.3 - Mettre en œuvre des synergies statistiques en ayant une attention particulière par rapport aux enfants, en collaboration avec l'IWEPS et le Conseil de stratégie et de prospective de l'AVIQ. W.3.3.1.4 - Vérifier et accroître la disponibilité de statistiques stratifiées par sexe et âge des personnes (victimes ou témoins) s'adressant aux services d'accueil et d'écoute dans le cadre de la lutte contre la violence. W.3.3.1.5 - Recueillir des données statistiques sur la consommation de tabac et de drogues par les jeunes.
RECOMMANDATIONS DES ENFANTS Se faire rencontrer les enfants consulté-e-s et les décideurs et décideuses afin d'ancrer leur participation dans la réalité. Limiter les acteurs, les actrices et les étapes intermédiaires dans le processus de consultation et de participation : ▪ pour que les enfants se sentent reconnu-e-s et écouté-e-s par les décideurs et décideuses ; ▪ pour permettre aux décideuses et décideurs politiques d'être en prise directe avec la réalité des enfants et la manière dont ils-elles la vivent.	
MISES EN PERSPECTIVE Voir le constat du 3.2.1.	

Djawaad, 10 ans, Sidi-Ahmed, 11 ans, et Adil, 11 ans, Liège

« les ministres doivent fabriquer
des parcs en plus. »

5.3 Les droits des enfants, un devoir d'adultes

Au regard de l'analyse des résultats, nous constatons qu'une grande partie des mesures du PADE ne rencontrent pas les préoccupations exprimées par les enfants de notre échantillon. Dès les premières rencontres, nous avons constaté un décalage entre le vécu des droits au quotidien et les recommandations que les enfants ont pu formuler au regard du PADE. En effet, la plupart des mesures ne touchent pas de façon directe et concrète le quotidien des enfants ou les sujets qui les animent. D'une certaine manière, au regard de ce constat, il est quasi-impossible pour les enfants et les jeunes d'évaluer les actions d'un plan d'actions rédigé par des adultes à l'attention d'autres adultes dans une configuration « administrativo-politique » et qui n'a pas un impact concret directement visible par les enfants et les jeunes. Par conséquent, les recommandations proposées sont celles de jeunes ou d'enfants à destination d'adultes dont le devoir est, en somme, de leur faire vivre leurs droits au quotidien.

Le regard critique des enfants se traduit également lorsqu'à plusieurs reprises, ils-elles évoquent les adultes qui ont la charge de les accompagner au quotidien (essentiellement leurs enseignant-e-s et leurs accueillant-e-s). De manière franche, les enfants pointent leur manque de savoir-être et savoir-faire à leur égard. Ce discours est souvent complété par des recommandations concernant la formation des professionnel-le-s de l'éducation. Une des solutions avancées

par ces enfants et ces jeunes est donc de former les adultes pour leur faire vivre leurs droits tout le temps et quel que soit le lieu. Nous avons été frappé-e-s par leur lucidité à ce sujet. Différentes observations des adultes lors de nos rencontres confirment la difficulté de ceux-celles-ci à centrer leurs fonctionnements sur les enfants.

Pour que les droits de l'enfant soient respectés et que ceux-ci fassent *culture commune* dans le futur, il est nécessaire que les adultes y soient formé-e-s, bien au-delà du discours, mais aussi dans les pratiques et les attitudes. Ce n'est qu'à cette condition qu'ils-elles pourront les faire vivre aux enfants afin que la CIDE ne soit plus un outil « externe » mobilisable, mais un vécu intériorisé. Les enfants d'aujourd'hui, c'est-à-dire les adultes de demain, pourront à leur tour faire vivre les droits de l'enfant.

Cette analyse des paroles des enfants et du PADE montre aussi l'importance de s'orienter vers une plus grande proximité avec leur quotidien et leurs préoccupations. Il serait intéressant que la réalité des enfants soit incarnée dans le futur PADE. L'exercice difficile de sortir de logiques trop administratives, politiques ou organisationnelles est donc plus que nécessaire. Cela devrait permettre également de renforcer une plus grande cohérence entre les différentes compétences et/ou niveaux de pouvoirs et d'éviter un patchwork institutionnel qui ne concerne pas les enfants.



6. Conclusion



6.1 Expression, consultation, participation

Dans le processus mis en œuvre pour cette expérience de consultation participative, nous avons porté une attention particulière à faire vivre aux enfants des moments de réelle expression et participation. Pour chaque rencontre, nous avons pensé des temps d'activités qui ont permis aux enfants et aux jeunes de vivre l'article 12 de la CIDE. Les conditions nécessaires à la participation et à l'expression des enfants ont été pensées et réunies :

- du temps pour jouer et se rencontrer,
- une attention à retenir tous les prénoms,
- l'instauration d'une relation de confiance entre les animateurs et animatrices et les enfants,
- l'installation et l'aménagement de manière à ce que chacun-e puisse se voir et se parler (notamment en cercle de chaises),
- une attention à ce que chacun-e prenne la parole et puisse dire ce qu'elle-il a à dire,
- de la place à tout ce que les enfants amènent sans opérer de tri sur le moment-même,
- une proposition d'activités qui rendent les enfants acteurs, actrices du moment et pas consommateurs, consommatrices d'un discours désincarné,
- un ajustement durant et entre les séances pour chaque groupe en fonction des âges, du nombre, de la dynamique, des intérêts...
- une relation d'adultes à enfants pensée comme une relation de personnes à personnes (ce qui signifie de ne pas considérer les enfants comme des mini-adultes, mais comme des personnes à part entière, à un moment particulier de leur développement) qui passe notamment par le tutoiement et le fait de s'appeler par son prénom,
- une confiance dans les capacités des enfants à participer aux activités et dans le fait qu'elles-ils aient des choses intéressantes à nous dire et à partager,
- ...

Pour nombre d'enfants et de jeunes, ces rencontres ont été une première expérimentation de ce droit. Ils-elles l'ont d'ailleurs relevé. Les conditions nécessaires sont loin d'être toutes réunies dans leur quotidien, que ce soit à l'école, dans l'accueil extrascolaire, les maisons de quartier... reléguant cette préoccupation bien loin dans l'ordre des priorités. Les difficultés rencontrées pour l'élaboration du panel de groupes en est un indicateur : dédier trois séances de deux heures aux droits de l'enfant n'a pas été une mince affaire...

Ce constat nous semble aussi révélateur d'une certaine impuissance face à ce sujet pourtant essentiel. De plus, mettre en œuvre les droits de l'enfant, laisser les enfants s'exprimer et participer engendre quasi-mécaniquement une perte de pouvoir des adultes. Si les enfants ont leur mot à dire, s'ils-elles ont la possibilité de donner leur opinion, de choisir et d'être entendu-e-s, alors la place des adultes bouge et c'est toute l'institution qui est chamboulée. Ce changement de paradigme est déstabilisant et nous comprenons aisément qu'il soit difficile de le mettre en place. Il n'existe pas, à l'heure actuelle, une culture des droits de l'enfant incarnée dans le quotidien des différents espaces investis par les enfants.

6.2 L'Éducation active comme perspective ?

Si le dispositif que nous avons proposé permet aux enfants et aux jeunes de vivre leurs droits, il n'est pas neuf dans nos pratiques. Les principes de l'Éducation active laissent la place aux individus et s'appuient sur les compétences et capacités de chacun-e pour construire un savoir collectif propre au groupe qu'ils composent. De facto, les droits se vivent et s'éprouvent dans ce type de démarche. D'ailleurs, les groupes que nous avons rencontrés, qui ont eu le plus de facilités à s'exprimer et s'approprier rapidement le dispositif proposé, sont ceux qui vivent déjà un peu ou beaucoup l'Éducation active dans leur quotidien. Soit parce que l'école qu'ils-elles fréquentent porte ces valeurs dans son projet pédagogique, soit parce que les adultes qui les ont accompagné-e-s ont à cœur de leur faire vivre ces principes. Il s'agit d'une question d'habitude et d'entraînement pour les enfants à être entendu-e-s, reconnu-e-s comme des personnes compétentes et pleines de ressources et agissant dans ce sens.

L'Éducation active nous semble donc être une approche primordiale pour accompagner les enfants dans leur développement et leur faire vivre leurs droits au quotidien. Cela dit, il reste un travail conséquent à faire dans la formation des professionnel-le-s de l'éducation pour faire bouger les choses et surtout le regard que portent la société et les institutions sur les enfants.

6.3 « Politiciens, politiciennes »

« On va dire que c'est nous qui l'avons fait ? Y aura une pancarte avec nos noms pour dire que c'est nous ? »

A., H., N., 11 ans, Liège.

Les rencontres que nous avons menées ont été des moments remplis de relations de personne à personne, d'émotions, d'expérimentations... Nous sommes allés voir les enfants, dans leurs locaux, pour discuter de ce qui les préoccupaient réellement. Il ne s'agit pas d'une relation administrative, d'un questionnaire impersonnel.

Nous avons laissé leur parole s'exprimer sans opérer de tri ou l'aiguiller sur le moment. Nous avons effectué ce travail dans un second temps, entre adultes, tout en restant fidèles à ce que les enfants nous ont dit. Nous ne voulions pas instrumentaliser leur parole, la modeler, la transformer pour qu'elle corresponde à ce que des adultes pourraient attendre.

Cette attention est partagée avec les enfants. Ils-elles sont plusieurs à nous avoir demandé ce qu'il serait fait de leurs idées et leurs paroles. Est-ce que les décideuses et décideurs politiques vont venir les voir ? Est-ce qu'ils-elles vont réaliser leurs propositions ? Que se passera-t-il ensuite ? Ces interrogations sont tout à fait légitimes au regard du travail et de l'investissement fournis par les enfants. Si nous avons eu le souci de reconnaître les efforts et le temps consacrés par les enfants, par exemple, en leur laissant leur affiche des droits de l'enfant mise en page et imprimée, il faudrait qu'il en soit de même pour les « politiciens et politiciennes » auxquels-elles s'adresse ce rapport. S'agissant donc du réel travail des enfants, il conviendrait que les adultes le considèrent pour de vrai. Il nous paraît important d'inscrire la participation des enfants dans une chaîne, un cercle vertueux qui débiterait par un quotidien « childfriendly » pour potentiellement aboutir à des recommandations politiques qui dépassent le cadre habituel des enfants.

En tout cas, si la volonté des Gouvernements en place est de solliciter la participation des enfants aux décisions politiques qui les concernent, il serait intéressant que les enfants puissent s'inscrire au quotidien dans des réalités qui permettent une participation directe et des perspectives plus larges, une réelle prise en compte de leurs besoins et potentialités par les adultes et les institutions qui les accueillent, un partage plus efficient du pouvoir... Pour les instituer comme sujets d'un monde qui leur appartient et d'un futur qu'il leur incombe de dessiner.

Tel est le défi d'un futur Plan d'Actions relatif aux Droits de l'Enfant.

« Vous dites : C'est fatigant de fréquenter les enfants. Vous avez raison. Vous ajoutez : parce qu'il faut se baisser, s'incliner, se courber, Se faire tout petit. Là, vous avez tort, ce n'est pas cela qui fatigue le plus, c'est le fait d'être obligé de s'élever, de se mettre sur la pointe des pieds jusqu'à la hauteur de leurs sentiments, pour ne pas les blesser^{/13} ».



7. Annexes

Affiches des droits de l'enfant mises en page. Imprimées et distribuées dans les 9 lieux de participation.



Par Blessing, Berkan, Sarah, Gabriella, Anthony, Ibrahim, Alexandra

Les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} secondaire option « Auxiliaire administratif et d'accueil » de l'IPES spécialisé de Micheroux



J'ai le droit de m'exprimer librement.
J'ai le droit de m'exprimer.



J'ai droit à une famille.
J'ai le droit d'avoir une famille.



J'ai droit aux loisirs.
J'ai le droit de passer du temps pour moi.



J'ai droit à une alimentation saine.
J'ai le droit de manger équilibré.



J'ai le droit de m'associer à d'autres enfants.
J'ai le droit de m'intégrer (avoir des amis).



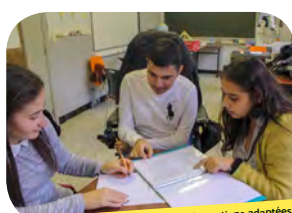
J'ai le droit d'aller à l'école.
J'ai le droit de m'instruire.



J'ai le droit de ne pas être maltraité-e.
J'ai le droit au bien-être.



J'ai droit à la justice.
J'ai le droit de ne pas être jugé comme un adulte.



J'ai le droit de recevoir des informations adaptées et utiles.
J'ai le droit de me documenter.



J'ai le droit d'exercer ma religion.
J'ai le droit de choisir ma religion.



J'ai le droit de ne pas être exploité-e au travail.
J'ai le droit de ne pas travailler.



J'ai droit à une bonne santé.
J'ai le droit d'avoir des soins médicaux.



J'ai le droit de ne pas être abusé-e sexuellement.
J'ai le droit de refuser les violences.



Droit au logement.
J'ai le droit d'avoir un logement.

www.vis-tes-droits.be



Vis tes droits en Wallonie

Les droits de l'enfant

Par Aaron, Adeel, Alizée, Aves, Chloé, Eline,
Kuldeep, Mariam, Marwan, Neeha, Qi Lin, Reeha,
Rehan, Saïd, Shaid, Shayan, Xin-Yi, Yasmine

Maison de quartier - La Marguerite (Liège)



J'ai le droit de m'exprimer librement.
Je dois de respecter son avis.

J'ai droit à une famille.
On m'a permis de choisir des poupées mais c'était.



J'ai droit aux loisirs.
J'ai le droit d'être dans le jardin et de jouer.



J'ai droit à une alimentation saine.
Je dois de manger.



J'ai le droit de m'associer à d'autres enfants.
J'ai le droit de m'associer.



J'ai le droit d'aller à l'école.
J'ai le droit d'aller à l'école pour apprendre.



J'ai le droit de ne pas être maltraité-e.
Je dois de ne pas avoir de de ne pas porter.



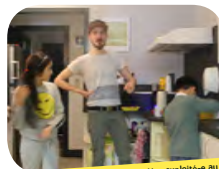
J'ai droit à la justice.
J'ai le droit à l'égalité.



J'ai le droit de recevoir des informations adaptées et utiles.
J'ai le droit de recevoir.



J'ai le droit d'exercer ma religion.
Je dois d'être respecté.



J'ai le droit de ne pas être exploité-e au travail.
Je n'ai pas le droit de travailler.



J'ai droit à une bonne santé.
J'ai le droit d'être soigné.



J'ai le droit de ne pas être abusé-e sexuellement.
J'ai le droit d'être seul.

Vis tes droits en Wallonie

Les droits de l'enfant

Par Annabelle, Camille, Chloé,
Elise, Guillaume, Guillaume,
Nelly, Sarita

Institut de la Vallée Bailly de Braine-L'Alleud
Classe de 5^{ème} technique de qualification



J'ai le droit de m'exprimer librement.
Je dois d'être non propre mais - de s'exprimer.

J'ai droit à une famille.
Je dois d'être famille (même différente).



J'ai droit aux loisirs.
Je dois de m'amuser - je dois au temps libre.



J'ai droit à une alimentation saine.
Je dois de me nourrir.



J'ai le droit de m'associer à d'autres enfants.
Je dois d'être des relations sociales.



J'ai le droit d'aller à l'école.
Je dois d'aller à l'école et d'apprendre.



J'ai le droit de ne pas être maltraité-e.
Je dois de ne pas être maltraité.



J'ai droit à la justice.
Je dois d'être défendu juridiquement.



J'ai le droit de recevoir des informations adaptées et utiles.
Je dois d'apprendre comme je veux.



J'ai le droit d'exercer ma religion.
Je dois d'avoir des croyances.



J'ai le droit de ne pas être exploité-e au travail.
Je dois de ne pas être exploité.



J'ai droit à une bonne santé.
Je dois d'avoir des soins médicaux.



J'ai le droit de ne pas être abusé-e sexuellement.
J'ai le droit d'être seul.

www.vis-tes-droits.be

www.vis-tes-droits.be

Vis tes droits en Wallonie

Les droits de l'enfant

Par Bastien, Briec, Clotilde, Emma, Nicolas
Conseil des Jeunes de Bastogne



J'ai le droit de m'exprimer librement.

J'ai droit à une famille.



J'ai droit aux loisirs.



J'ai droit à une alimentation saine.



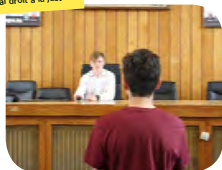
J'ai le droit de m'associer à d'autres enfants.

J'ai le droit d'aller à l'école.



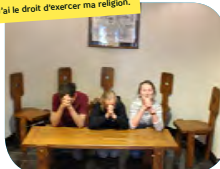
J'ai le droit de ne pas être maltraité-e.

J'ai droit à la justice.



J'ai le droit de recevoir des informations adaptées et utiles.

J'ai le droit d'exercer ma religion.



J'ai le droit de ne pas être exploité-e au travail.



J'ai droit à une bonne santé.

J'ai le droit de ne pas être abusé-e sexuellement.



www.vis-tes-droits.be



CEMEA
Des choix pour l'éducation

Vis tes droits en Wallonie

Les droits de l'enfant

Par Abou, Aleksandre, Alexandre, Angelique,
Billal, Fatima, Hasna, Johnny, Laetitia, Lakdar,
Matheo, Pricillia, Sarah, Sean, Sid-Ahmed, Youri

École Fond Jacques à Couillet
Classe de 5^{ème} primaire

J'ai droit à une famille.



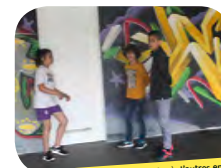
J'ai droit aux loisirs.



J'ai le droit de m'exprimer librement.



J'ai droit à une alimentation saine.



J'ai le droit de m'associer à d'autres enfants.

J'ai le droit d'aller à l'école.



J'ai le droit de ne pas être maltraité-e.

J'ai droit à la justice.



J'ai le droit de recevoir des informations adaptées et utiles.

J'ai le droit d'exercer ma religion.



J'ai le droit de ne pas être exploité-e au travail.



J'ai droit à une bonne santé.



J'ai le droit de ne pas être abusé-e sexuellement.



J'ai le droit au logement.



www.vis-tes-droits.be



CEMEA
Des choix pour l'éducation

Vis tes droits en Wallonie

Les droits de l'enfant

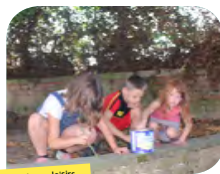
Par Djulianna, Dylan, Gabriel, Gabrielle, Hugo,
Jean-François, Lisa, Loana, Logan, Lory,
Sébastien, Selena, Tatiana, Tchavolina, Tchelton

L'école des devoirs (non officielle)
du Bois de Thy à Laneffe



J'ai le droit de m'exprimer librement.
On a le droit de parler.

J'ai droit à une famille.
On a le droit d'avoir une famille.



J'ai droit aux loisirs.
On a le droit de jouer.



J'ai droit à une alimentation saine.
On a le droit de manger et de se nourrir.



J'ai le droit de m'associer à d'autres enfants.
J'ai le droit de jouer avec mes copains et copines.



J'ai le droit d'aller à l'école.
J'ai le droit d'aller à l'école et de faire mes devoirs.



J'ai le droit de ne pas être maltraité-e.
J'ai le droit de ne pas avoir de la peine.



J'ai droit à la justice.
J'ai le droit d'être écouté de l'eau et à manger.



J'ai le droit de recevoir des informations adaptées et utiles.
J'ai le droit de regarder la télévision.



J'ai le droit d'exercer ma religion.
On a le droit de croire ou pas.



J'ai le droit de ne pas être exploité-e au travail.
On a le droit de travailler.



J'ai droit à une bonne santé.
J'ai le droit d'appeler le docteur.



J'ai le droit de ne pas être abusé-e sexuellement.
On a le droit d'être avec quelqu'un.



Droit au logement.
J'ai le droit d'avoir une chambre.

www.vis-tes-droits.be



CEMEA
Des choix pour l'éducation

Vis tes droits en Wallonie

Les droits de l'enfant

Par Alexandra, Alexandre, Ali, Asya, Ayaz,
Chaymae, Clara, Darayle, Hafsa, Helin, Jamal,
Madhi, Maissa, Nora, Samet, Sasha, Yusuf

Enfants de 5^e primaire de l'école
communale du Thier à Liège



J'ai le droit de m'exprimer librement.
Tous les enfants peuvent communiquer ensemble.



J'ai droit à une famille.
J'ai le droit d'avoir des amis, et de me battre avec eux.



J'ai droit aux loisirs.
J'ai le droit de jouer.



J'ai droit à une alimentation saine.
J'ai le droit de bien manger et de manger ce que je veux.



J'ai le droit de m'associer à d'autres enfants.
On a le droit d'être traité de la même manière.



J'ai le droit d'aller à l'école.
On a le droit d'aller à l'école.



J'ai le droit de ne pas être maltraité-e.
J'ai le droit de ne pas être maltraité.



J'ai droit à la justice.
On a le droit de croire ou pas.



J'ai le droit de recevoir des informations adaptées et utiles.
J'ai le droit de regarder la télévision.



J'ai le droit d'exercer ma religion.
On a le droit de croire ou pas.



J'ai le droit de ne pas être exploité-e au travail.
Tous les enfants ont le droit de ne pas travailler.



J'ai droit à une bonne santé.
Tous les enfants ont le droit d'être soignés.



J'ai le droit de ne pas être abusé-e sexuellement.
On a le droit d'être avec quelqu'un.



Droit au logement.
Tous les enfants ont le droit d'avoir une chambre.

www.vis-tes-droits.be



CEMEA
Des choix pour l'éducation

Vis tes droits en Wallonie

Les droits de l'enfant

Par Alexandre, Alix, Anyssa, Batoul, Dean,
Jason, Jennyfer, Lara, Loan, Louise, Lucas,
Lynn, Mani, Mathéo, Michel, M-Nour,
Raphaël, Rémas, Roaa, Sama, Soan.

Enfants de l'école communale
de Salmchâteau à Vielsalm



J'ai le droit de m'exprimer librement.
J'ai le droit de réfléchir, de penser.



J'ai droit à une famille.
J'ai le droit d'avoir une famille.



J'ai droit aux loisirs.
J'ai le droit de jouer et de me balancer.



J'ai droit à une alimentation saine.
J'ai le droit de manger, boire et penser
de manière saine.



J'ai le droit de m'associer à d'autres enfants.
J'ai le droit de jouer, d'être avec mes
amis, d'aller à la piscine.



J'ai le droit d'aller à l'école.
J'ai le droit de lire et d'apprendre.



J'ai le droit de ne pas être maltraité-e.
J'ai le droit de rester en bonne santé.



J'ai droit à la justice.
J'ai le droit de partager et mesurer.



J'ai le droit de recevoir des informations adaptées et utiles.
J'ai le droit d'être.



J'ai le droit d'exercer ma religion.
J'ai le droit de choisir.



J'ai le droit de ne pas être exploité-e au travail.
On n'a pas le droit de travailler et de creuser.



J'ai droit à une bonne santé.
J'ai le droit d'être à l'hôpital et de la pédiatrie.



J'ai le droit de ne pas être abusé-e sexuellement.
J'ai le droit de ne pas aller aux toilettes.



Droit au logement.
J'ai le droit d'aller à l'école.

www.vis-tes-droits.be



CEMEA
Des choix pour l'éducation

Vis tes droits en Wallonie

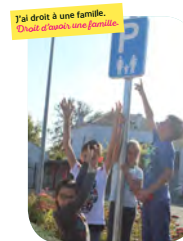
Les droits de l'enfant

Par Douglas, John-John, Camille,
Elise, Olivia, Edouard, Edouard, Mathieu,
Maxime, Alexis, Charlie et Sofia.

Accueil extrascolaire
de l'école communale de Baisy-Thy



J'ai le droit de m'exprimer librement.
J'ai le droit d'avoir des émotions.



J'ai droit à une famille.
J'ai le droit d'avoir une famille.



J'ai droit aux loisirs.
J'ai le droit de jouer tranquillement.



J'ai droit à une alimentation saine.
J'ai le droit d'alimenter.



J'ai le droit de m'associer à d'autres enfants.
J'ai le droit d'avoir des amis.



J'ai le droit d'aller à l'école.
J'ai le droit d'apprendre.



J'ai le droit de ne pas être maltraité-e.
J'ai le droit d'être.



J'ai droit à la justice.
J'ai le droit de mesurer mon corps.



J'ai le droit de recevoir des informations adaptées et utiles.
J'ai le droit de jouer tranquillement.



J'ai le droit d'exercer ma religion.
J'ai le droit d'être.



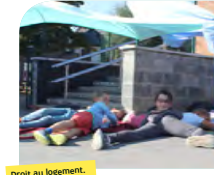
J'ai le droit de ne pas être exploité-e au travail.
On n'a pas le droit de travailler et de creuser.



J'ai droit à une bonne santé.
J'ai le droit d'être.



J'ai le droit de ne pas être abusé-e sexuellement.
J'ai le droit de jouer avec mes amis.



Droit au logement.
J'ai le droit d'aller à l'école.

www.vis-tes-droits.be



CEMEA
Des choix pour l'éducation

Jessica, 16 ans, Liège

« J'aimerais aussi mettre en avant qu'il n'y a pas assez de choses pour les personnes à mobilité réduite. Il y a des choses qui ont été mises en place mais pas tout à fait, et ils ne sont pas beaucoup aidés en fait, ils ne sont pas beaucoup poussés. C'est mon ressenti, car les personnes croient que les personnes à mobilité [réduite] ne sont pas capables de faire ça. Mais on arrive toujours bien à faire ce qu'on veut faire. »

Clémence, 15 ans, Luxembourg

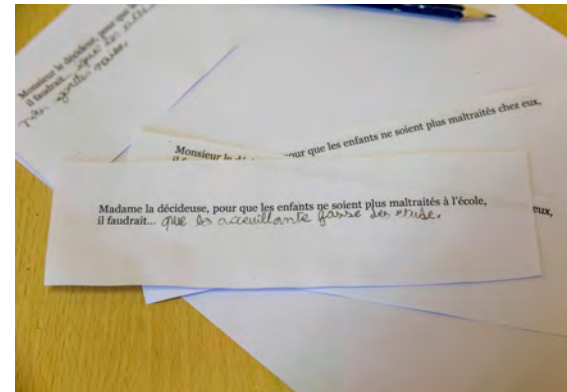
« Pour les personnes à mobilité réduite, les handicapés..., que les soins soient plus accessibles. Ils payent déjà assez cher pour leur handicap. »

Kedamath, 12 ans, Liège

« Des écoles gratuites qui ne demandent pas tout le temps de l'argent pendant l'année. »

Nina, 9 ans, Luxembourg

« Une maison, il y en a qui n'en ont pas, mais ils en voudraient. Avoir du bois pour mettre dans le poêle pour se réchauffer... pour quand il fait froid l'hiver. »



Younes, 6ans, Liège

« Des fois, à l'école,
on reste trop longtemps
à la garderie...
Il y a un moment où
il faut payer. »





Ismaël, 11 ans, Liège

« Les enfants pauvres,
où ils habitent, à côté d'eux,
ils n'ont pas de parc. »



8. Remerciements

Nous souhaitons remercier chaque groupe que nous avons rencontré pour leur accueil, leur participation et tout le plaisir partagé durant les différentes rencontres.

La maison de quartier « La Marguerite » à Liège

- Les enfants : Aaron, Adeel, Alizée, Aves, Chloé, Eline, Kuldeep, Mariam, Marwan, Neeha, Qi Lin, Reeha, Rehan, Saïd, Shaid, Shayan, Xin-Yi, Yasmine.
- Les animateurs, animatrices : Anissa, Fabien, Jonas, Martin, Morgane, Michaël.

L'école fondamentale communale du Thier à Liège

- Les enfants : Alexandre, Alexandre, Ali, Asya, Ayaz, Chaymae, Clara, Darayle, Hafsa, Helin, Jamal, Madhi, Maissa, Nora, Samet, Sasha,
- L'enseignante : Anne.

Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Spécialisé de Micheroux

- Les jeunes : Alexandra, Anthony, Berkan, Blessing, Gabriella, Ibrahim, Sarah
- Les enseignantes - enseignants : Anthony, Céline, Isabelle

Accueil extrascolaire de l'école communale de Baisy-Thy

- Les enfants : Alexis, Camille, Charlie, Edouard, Edouard, Elise, Maxime, Olivia, Sofia.
- L'animateur : Francis
- Le coordinateur : Pierre Olieuz

Institut Vallée Bailly – Braine-L'Alleud

- Les jeunes : Elise A, Chloé L, Guillaume Dem, Guillaume Del, Camille L, Nelly M, Sarita D, Annabelle B
- L'enseignant : Thomas

École Fond Jacques de Couillet

- Les enfants : Abou, Aleksandre, Alexandre, Angelique, Billal, Fatima, Hasna, Johnny, Laetitia, Lakdar, Matheo, Pricillia, Sarah, Sean, Sid-Ahmed, Youri
- L'enseignante : Christelle

Ecole fondamentale communale de Salmchâteau

- Les enfants : Alexandre, Alix, Anyssa, Batoul, Dean, Jason, Jennyfer, Lara, Loan, Louise, Lucas, Lynn, Mani, Mathéo, Michel, M-Nour, Raphaël, Rémas, Roaa, Sama, Soan
- L'enseignante : Marine

Conseil des Jeunes de Bastogne

- Jeunes conseiller-ère-s pour le mandat en cours : Aliénor, Bastien, Briec, Clotilde, Emma, Nicolas G, Nicolas V
- Coordination Jeunesse : Vincent et Jessica

École de devoirs (non officielle) de Laneffe

- Les enfants : Djulianna, Dylan, Gabriel, Gabrielle, Hugo, Jean-François, Lisa, Loana, Logan, Lory, Sébastien, Selena, Tatiana, Tchavolina, Tchelton
- Les adultes : Céline, Chloé, Rebecca

Merci au Comité de pilotage pour son soutien, ses éclairages tout au long du projet et ses retours constructifs.

- > Pour le cabinet de Madame la Ministre Alda Greoli : Madame Elise Henin,
- > Pour la Direction de la Cohésion Sociale de la Wallonie : Carine Jansen et Valérie Prignon
- > Pour l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et d'Aide à la Jeunesse : Anne-Marie Dieu et Anne Swaluë

Merci à Bénédicte Henry pour les illustrations des brochures destinées aux enfants et qui égaient ce rapport.





8, rue Sluse - 4000 Liège
Tél. 04/253 08 40
www.cemea.be
facebook.com/cemeabelgique



**L'OBSERVATOIRE DE L'ENFANCE,
DE LA JEUNESSE & DE L'AIDE
À LA JEUNESSE - OEJA**

Bd Léopold II 44
1080 Bruxelles
Tél. 02/413 37 65
observatoire.enfance-jeunesse@cfwb.be
www.oejaj.cfwb.be



SERVICE PUBLIC DE WALLONIE - DICS

100, av. Gouverneur Bovesse
5100 Namur
Tél. 081/32 73 45
dics@spw.wallonie.be
http://cohesionsociale.wallonie.be



www.vis-tes-droits.be

- Les droits de l'enfant en Wallonie -